VINGT-ET-UNIEME ANNEE — N° 6.[illegible]

Journal Républicain
Paraissant tous les jours
excepté
le Dimanche

Le Numéro : 5 Centimes

Le Patriote
Des Pyrénées

Mercredi [illegible] 1916

Rédaction et Administration
11, Rue de la Préfecture
PAU

Télégrammes : PATRIOTE-PAU
Téléphone : 0.45

ABONNEMENTS

Pau, Départements et Limitrophes	Un an, 12 fr.	Six mois, 7 fr.	Trois mois, 4 fr.
Autres Départements et Colonies	— 15 fr.	— 8 fr.	— 6 fr.
Etranger	— 25 fr.	— 15 fr.	— 8 fr.

Les Abonnements sont payables d'avance ; ils sont continués sauf ordre de l'Abonné

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A PARIS, à l'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, et à l'AGENCE SUPERIEURE DE PUBLICITE, 10, Rue de la Victoire. — A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS
A PAU, aux Bureaux du Journal
L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et les Réclames

PUBLICITE

Annonces Judiciaires	0.20 la ligne	Faits divers	1.00 la ligne
Annonces Commerciales	0.30	Chronique locale	1.50 —
Réclames	0.50	Échos	2.00 —

Les manuscrits ne sont rendus que sur demande

La Semaine Politique

UNE MEMOIRE QUI GRANDIT. — COMMENT PAYER ? — NOTRE SŒUR JEANNE D'ARC

Il fait bon — quelquefois — de mourir. Le général Galliéni bénéficie aujourd'hui d'une illustration que nous nous empressions de dire très légitime, mais qui, pour beaucoup de gens, a été une révélation.

On admirait de confiance le bon soldat, l'énergique gouverneur dont une phrase avait suffi pour rassurer Paris; on ignorait généralement les phases de cette belle vie. La cérémonie des obsèques nationales l'a magnifiée, avec justice ; et, avec cette pointe d'exagération dont il est si difficile de se défendre, on n'est pas éloigné de faire au défunt tout l'honneur de la victoire de la Marne.

Ce qu'il y a de certain, c'est que son vigoureux et opportun concours l'a facilité. C'était un chef, au regard prompt et décisif, dont l'action sur ses subordonnés s'exerçait avec autorité. Voilà de quoi immortaliser un homme, en ce temps de médiocrités parlementaires.

***

Le ministre des finances va probablement avoir du mal à mettre sur pied ses neuf milliards de crédits de guerre. L'urgence de la dépense, la dislocation du personnel des finances, l'énorme difficulté qu'il y avait à tenir, en pleine guerre, les expériences fiscales, avaient déterminé M. Ribot à utiliser le vieux cadre, encore debout, des quatre contributions directes et à demander les ressources nécessaires à une simple majoration des rôles.

La Commission des finances n'entend pas de cette oreille. Elle tient à son impôt sur le revenu et juge que jamais l'occasion d'en essayer ne sera meilleure. Déjà, depuis deux mois, l'essai se poursuit : dans quelles conditions, avec quel succès, on le saura plus tard. Très probablement, il ne justifiera ni les craintes ni les espérances que l'on avait conçues.

Il est bon de faire observer, en tout cas, qu'il ne porte actuellement que sur l'impôt *global*, frappant l'ensemble des revenus et que la Commission réclame l'application des impôts *cédulaires*, portant sur chacune des sources de revenu, dont plusieurs, notamment les bénéfices industriels ou agricoles, prêtent à des discussions ardentes.

Il est à craindre que l'entêtement des théoriciens de la réforme fiscale, en obligeant le ministre à remanier son projet, ne retarde encore le vote des crédits et n'entrave l'œuvre si essentielle de la défense. En certains cas, cependant, la nécessité devrait avoir raison de la rigueur des principes. M. Ribot, qui a déjà fourni de son bon vouloir des preuves que certains ont jugées excessives, ne demande, en somme, qu'une chose très raisonnable, puisqu'elle ne constituerait qu'un expédient provisoire et qu'elle ne préjuge en rien le sort de l'impôt sur le revenu, pour le jour où il sera possible d'en chercher la solution sans passion ni bousculade.

***

La France, — nous disons bien, en dépit des dissidences inévitables, — la France célèbre demain la fête de Jeanne d'Arc.

Plaçons-nous, si vous le voulez bien, au seul point de vue religieux. Qu'attendons-nous de Jeanne d'Arc, Français du vingtième siècle ? *Peut-être trop ; peut-être pas assez !...*

Nous voudrions aller au devant d'une double erreur professée par d'indiscutables croyants.

Les uns se figureraient volontiers que la Providence doit à nos prières une intervention surnaturelle et que, de même qu'au quinzième siècle, elle a suscité une Jeanne d'Arc pour sauver le pays, de même surgira, d'ici à quelques mois, quelque phénomène miraculeux — n'en peut-on citer déjà ! — d'où sortira la victoire...

D'autres, au contraire, hésitent et se troublent, à la pensée qu'une si grande calamité, permise par Dieu, n'a pas déterminé déjà la conversion en masse du pays. Ils se scandalisent de voir se produire, même sous le feu, certains abandonnements et trop de sceptiques ou de mécréants confirmés dans leurs dispositions hostiles, au lieu de profiter de la grande épreuve...

Egale erreur ou égale illusion ! Persuadons-nous bien que nous ne serons pas sauvés sans nous et que, s'il ne nous est pas défendu, s'il nous est même ordonné d'invoquer le secours du Ciel avec ferveur, il serait par trop naïf de nous croire par la même dispensés de l'effort très personnel que la patrie et le Ciel attendent de nous.

Le miracle qu'on se réaliser le quinzième siècle était sans doute nécessaire dans un temps où les éléments de la nation s'ignoraient et se cherchaient dans les ténèbres ; il ne l'est plus pour une nation fortement unie et constituée, maîtresse — le lui a-t-on assez dit ! — de ses destins.

***

Mais si trop compter sur le Ciel est imprudent, fermer les yeux au spectacle du bien opéré par la guerre ne le serait pas moins.

Sans nier tout ce qu'il peut subsister de regrettable, les mauvais exemples, les désordres de certains milieux, au front ou à l'arrière, on ne peut passer indifférent à côté de spectacles d'une admirable et sereine beauté. Le contact immédiat du danger, les austères méditations de la tranchée, ont rapproché de Dieu une foule d'intelligences et de cœurs. Ces cœurs sont légion. Et les transformations individuelles travaillent à cette éducation sociale, à cette pacification, dont il sera vrai de dire qu'il s'agit, en réalité, d'une nouvelle France...

Voilà le vrai miracle, celui que nous attendons de Jeanne d'Arc. Avec ce robuste bon sens et nous oserons dire, cet esprit pratique et militaire dont un livre du général Canonge donne de si curieux exemples, la bonne Lorraine confirmera les bons dans leurs dispositions ; elle inspirera nos chefs et réchauffera notre patriotisme.

Pourquoi en douterions-nous ? Et quelle sainte pourrions-nous mieux intéresser à notre cause ? Qui, plus qu'elle, a souffert de nos maux, vécu de notre vie ? Laquelle est le plus près de nous ?

Jeanne, notre sœur française, à l'aide ! Priez pour nous !..

F. BUTEL.

Guerre de Mouvement et Guerre de Siège

On entend de divers côtés les impatients réclamer une offensive immédiate et appeler à grands cris la guerre de mouvement, la seule, dit-on, qui donne des résultats décisifs. Il ne faudrait pas croire qu'il dépend de nos commandants d'armées d'imposer à toute heure une guerre de mouvement. Ils n'ont pas le choix, à leur fantaisie, entre deux espèces de guerre, et ce n'est pas d'une conception « a priori », d'une théorie d'école ou d'état-major que résulte la forme actuelle des opérations. La guerre de mouvement est une phase de la guerre, tout comme la guerre de siège en est une autre. Un conflit entre deux nations armées comprend un certain nombre d'actes, qui se succèdent suivant la nature des choses. Si son développement est complet, il présente toujours à quelque moment le caractère d'une guerre de siège. Le vainqueur doit emporter successivement des résistances de nature diverse, parmi lesquelles celles qui s'appuient de pied ferme à des fortifications sont souvent plus importantes. Ce n'est qu'après en avoir épuisé les moyens ou, faute de temps, avant d'avoir pu les réunir, qu'une armée joue son va-tout en rase campagne. Le siège est donc un moment, logiquement nécessaire, de la victoire. Inversement, tout siège comporte des actes violents et mobiles, les assauts, les sorties. Mais chacun a un moment favorable déterminé avec précision par les progrès de l'action immobile, qui évolue sans cesse, malgré son apparente uniformité. Les sorties, en particulier, par une recrudescence presque fatale, marquent d'habitude la chute prochaine de la place assiégée. Chacun des deux joueurs a intérêt à ne faire appel à la guerre de mouvement, avec les sacrifices qu'elle exige, que dans certaines conditions et à de certaines articulations du drame, ni trop tôt ni trop tard. Quant à savoir quelle forme de lutte est la plus décisive, cela dépend des cas, et la primauté de la bataille qui marche n'est parfois qu'une apparence : la guerre de Crimée ne s'est-elle pas décidée à Sébastopol ? Actuellement, il n'y a plus d'espace libre pour la manœuvre au dehors des circonvallations opposées ; il faut donc suivre la lente méthode obsidionale, jusqu'au jour propice à des combats d'une autre nature. Laissons le commandement approprier sa tactique aux circonstances : il saura trouver l'heure d'avancer. Personne n'en est juge hors de lui. A le presser d'agir hors de saison, à lui imposer, par la poussée de l'opinion, une offensive générale avant qu'il en ait réuni tous les éléments nécessaires, on ferait de mauvaise besogne. La suite des événements l'a trop montré, toute action insuffisamment préparée ou conduite avec des moyens trop faibles entraîne des dangers dont les conséquences sont indéfinies. On ne donne pas un coup d'épée dans l'eau, sans se découvrir et se blesser soi-même. Gardons-nous de sous-estimer les difficultés de la tâche et de parler à la légère. Laissons au moins le commandement tout à fait libre d'apprécier les faits qu'il est seul à bien connaître. Chacun son métier, dit la sagesse des nations. — (Débats).

AU SÉNAT

Séance du vendredi 2 juin

Ouverte à 3 h. 45, sous la présidence de M. Antonin Dubost. M. Ribot est au banc des ministres.

L'impôt sur les bénéfices de guerre

Le Sénat reprend immédiatement la suite de la discussion du projet de loi sur les bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le président donne lecture de la nouvelle rédaction de l'article 8. Elle est ainsi conçue :

« La commission examine les déclarations. Elle peut se faire communiquer par les administrations de l'Etat, des départements et des communes, tous les documents nécessaires à la vérification des déclarations. Si la commission conteste la déclaration, le contribuable est invité par lettre recommandée, indiquant les points contestés, à se faire entendre dans le délai d'un mois. Le contribuable peut faire parvenir à la commission, dans le délai ci-dessus, par lettre recommandée, son acceptation ou ses observations et formalités rétablies.

« La commission fixe les bases de la contribution. L'intéressé peut dans le délai d'un mois, à partir du jour où il a reçu notification de la décision motivée de la commission, avertir l'administration qu'il maintient sa déclaration. Le litige est alors porté devant la commission supérieure. »

La discussion s'engage sur ce nouveau texte.

M. Debierre dit que cette rédaction peu claire, imprécise, donnera lieu à des formalités longues et inutiles. Il maintient donc son amendement.

M. Perchot déclare qu'il votera l'amendement Debierre. Il remercie la commission d'avoir renoncé à l'évaluation forfaitaire des bénéfices de guerre et d'avoir accepté la déclaration, mais il veut qu'elle soit sérieusement contrôlée. Or, il estime que le contrôle organisé par le nouveau texte de la commission est insuffisant. La nouvelle rédaction, selon lui, n'arme pas suffisamment l'administration pour un contrôle sérieux des déclarations.

— Je demande donc avec M. Debierre, dit M. Perchot, que la commission de contrôle puisse se faire communiquer par les intéressés les documents qui se trouvent entre leurs mains et qui sont nécessaires pour rétablir les bases de l'imposition. Je demande également qu'il puisse y avoir des vérifications sur place, car les bilans rendus publics ne suffisent pas pour contrôler la sincérité des déclarations. Il faut encore connaître les éléments qui ont servi à la confection de ces bilans et d'une manière générale, toutes les écritures.

M. Almond demande à M. Perchot si le fisc aura le droit de se faire présenter toutes les pièces de comptabilité.

M. Touron combat les arguments de M. Perchot et soutient que le texte de la commission règle très minutieusement la procédure de contrôle des déclarations.

M. Ribot répond aux arguments apportés à la tribune par MM. Perchot et Touron et demande au Sénat de voter les deux premiers articles de l'amendement Debierre en y ajoutant les trois derniers paragraphes du texte de la commission. Il est nécessaire que la loi soit claire et ne permette aucune contestation de mauvaise foi : aucune dissimulation frauduleuse.

Le Sénat vote le premier paragraphe de l'amendement Debierre.

Sur le paragraphe 2 de cet amendement, concernant les vérifications sur place, il est procédé à un scrutin. Le paragraphe est adopté par 183 voix contre 71 sur 254 votants.

Les trois derniers paragraphes du nouvel article 8 de la commission sont adoptés, ainsi que l'ensemble de l'article 8.

Le Sénat adopte ensuite l'article 9 et l'article 10.

Sur l'article 11 un amendement est présenté. Il est renvoyé à la commission.

Le Sénat aborde l'article 12, mais avant de pousser plus loin la discussion, il lève sa séance à 6 heures 10.

Prochaine, mardi.

LA REUNION DU PARLEMENT EN COMITE SECRET

L'attitude des radicaux sénatoriaux

Paris, 2 juin.

On communique le procès-verbal suivant:

« Le groupe de la gauche démocrate, radicale et radicale-socialiste du Sénat s'est réuni sous la présidence de M. Regismanset, vice-président, assisté de MM. Maurice Faure et Eugène Lintilhac. Il a continué son examen de la situation générale. Les ministres MM. Emile Combes, Léon Bourgeois et Doumergue, membres de ce groupe, qui comprend plus de la moitié du Sénat, s'étaient rendus à cette réunion. Entre les ministres et les autres membres du groupe a eu lieu, de 2 h. à 3 h. 30, un cordial échange de vues sur la situation générale, à la suite duquel le groupe a émis à l'unanimité moins deux voix, un avis favorable à la réunion du Sénat en comité secret. »

A LA COMMISSION DE L'ARMEE

La commission de l'armée a voté une motion tendant à obtenir la gratuité du voyage pour les permissionnaires agricoles.

Les deux motions suivantes ont été adoptées ensuite : 1. La commission de l'armée appelle l'attention du gouvernement sur la situation des familles des auxiliaires et réformés n. 2, décédés après la libération ; elle invite le gouvernement à restituer d'office à ces familles, à compter du jour du décès de leur soutien, le bénéfice de l'allocation journalière, dans le cas où elle aurait été retirée ; 2. La commission de l'armée considère qu'il y a actuellement dans les régiments entités des hommes de la classe 1886, alors que les régiments territoriaux comptent dans leurs rangs des hommes des plus jeunes classes de l'armée territoriale ; elle invite le ministre de la guerre à mettre à l'étude le relève des territoriaux des plus vieilles classes actuellement dans les régiments actifs, par celle des plus jeunes classes des régiments territoriaux.

Une Bataille Navale
sur les côtes du Jutland

Une rumeur qui avait couru Paris dans la soirée de vendredi annonçait qu'un choc s'était produit non loin des côtes de Norvège, entre d'importantes forces navales anglaises et allemandes. La nouvelle se trouve officiellement confirmée.

La plus grande bataille navale de la guerre vient donc d'avoir lieu. Nous n'en connaissons pas encore toutes les péripéties tragiques, mais dès à présent, on sait que si les pertes anglaises sont très élevées — ainsi que les Anglais l'annoncent loyalement — c'est la flotte allemande qui a dû abandonner le combat et qui a été le plus éprouvée.

VOIR PLUS BAS EN DERNIERE HEURE

Dans les Balkans

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 2 juin (officiel).

Sur la rive droite du Vardar, les détachements avancés des deux partis ont déployé une très grande activité. Il en est résulté plusieurs combats, parfois assez vifs, notamment le 22 mai, au sud de Gumuldja, et les 29 et 31 dans la région de Kupa.

Sur le front de Guevgueli à Doiran, les deux artilleries se sont montrées actives pendant toute la quinzaine. Il n'y a eu aucune action d'infanterie.

A l'est du lac de Doiran, une reconnaissance ennemie s'est avancée, le 30, jusqu'à Poroj, où elle s'est heurtée à un de nos petits postes qui l'a repoussée.

Dans la vallée de la Strouma, les Bulgaro-Allemands ont franchi la frontière grecque, le 27 mai, occupé le fort de Rupel et poussé leurs avant-postes sur les crêtes qui commandent la vallée de la Strouma au nord de Demir-Hissar. La population grecque fuit devant eux.

La nouvelle de l'occupation du fort de Rupel a provoqué de vifs incidents à Salonique. Une grande manifestation populaire a eu lieu, le 28 mai, dans les rues de la ville. La gendarmerie française a contribué au maintien de l'ordre.

Le 19 mai, des avions ennemis ont jeté, sans causer de dégâts, des bombes sur les villages de la région de Kukus.

Le 24, nos aviateurs ont bombardé Xanthi et Melvig et des camps ennemis voisins d'Uskub.

Le 30, ils ont bombardé à nouveau les campements ennemis de la région de Guevgueli.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS A PRIS DES MESURES ENERGIQUES

Paris, 2 juin.

La commission des affaires extérieures a entendu le président du Conseil, qui lui a exposé la situation diplomatique en général et spécialement la situation diplomatique et militaire en Orient. La commission a enregistré avec satisfaction les instructions données et les mesures énergiques prises par le gouvernement pour faire face à la situation créée par les derniers événements de Grèce.

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT GREC

Athènes, 2 juin.

La Chambre hellénique est convoquée pour lundi prochain. On affirme dans les milieux officiels que M. Skoulloudis y exposera brièvement, mais catégoriquement le point de vue gouvernemental sur la question de l'avance bulgare en territoire grec.

Le gouvernement prétend, on le sait, que cette avance a eu un caractère purement défensif, et fut motivée par les mouvements des troupes alliées. M. Skoulloudis déclarera que la Grèce ne pouvait s'opposer à la marche des Bulgares qu'à la condition de se mettre en état de guerre déclarée avec les puissances centrales. Le gouvernement affirmera d'ailleurs qu'il possède une déclaration écrite, dans laquelle la restitution du fort Rupel lui est assurée dès que cesseront les nécessités militaires qui en ont déterminé l'occupation.

Le gouvernement se refusera formellement à toute explication supplémentaire et s'opposera absolument à toute tentative pour élargir la discussion.

La Grèce aurait des garanties formelles (sic) des Austro-Allemands

Athènes, 2 juin.

On affirme dans les milieux gouvernementaux qu'un prince allemand qui se trouve actuellement sur le front balkanique a eu un entretien avec un officier supérieur grec et lui a réitéré l'assurance que le fort de Rupel serait restitué dès qu'il cessera d'être nécessaire aux opérations allemandes. Le gouvernement possède des garanties formelles, qui lui assurent que le territoire grec ne courra jamais le danger d'une occupation quelconque. Il persiste donc à affirmer qu'aucune contradiction n'existe entre les déclarations de neutralité bienveillante faites à l'Entente et la remise sans résistance, et après accord, de positions grecques fortifiées aux adversaires des alliés.

Suivez les opérations qui vont se poursuivre en Grèce, sur la nouvelle Carte des BALKANS, éditée par Taride. Elle est complétée par une carte des environs de Salonique.

A nos Bureaux, 1 fr. 60. Franco, 1 fr. 70.

Changement d'adresse

Nous prions instamment nos abonnés de toujours joindre une des dernières bandes à leurs demandes de renouvellement de changement d'adresse ou à leurs réclamations.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 60 en timbres poste.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU SAMEDI 3 JUIN

Samedi matin

Paris, 3 juin, matin.

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE Grande activité des deux artilleries dans le secteur de la côte 304 et entre le Mort-Homme et la Meuse.

SUR LA RIVE DROITE. Les Allemands ont tenté sur nos positions entre l'étang de Vaux et le village de Damloup une puissante action offensive, qui s'est prolongée toute la journée. Des attaques continuelles, menées en masses compactes, se sont succédé dans cette région. La magnifique résistance de nos troupes a eu raison des efforts de l'ennemi. A l'ouest du fort de Vaux, nos contre-attaques, répondant à chaque attaque allemande, ont empêché tout progrès de l'adversaire. Devant le fort de Vaux, que les Allemands cherchaient à enlever à tout prix, la lutte a atteint une violence sans précédent. Les colonnes d'assaut, fauchées par nos canons et nos mitrailleuses, ont subi des pertes énormes. Des masses ennemies, qui venaient renforcer les bataillons engagés, ont été prises sous le feu de nos batteries lourdes, et ont refflué en désordre jusque vers Diepps.

Dans le secteur de Damloup, au pied des côtes de Meuse, l'ennemi a réussi à pénétrer dans le village, dont nous tenons la majeure partie.

La lutte d'artillerie continue très violente sur toute la rive droite de la Meuse.

Samedi soir

Paris, 3 juin, soir.

EN CHAMPAGNE. A l'ouest du Mont Têtu, des éléments ennemis qui, à la suite d'un intense bombardement, avaient pénétré dans quelques petits postes avancés, en ont été délogés par nos contre-attaques à la grenade.

EN ARGONNE. Hier, en fin de journée, une attaque allemande sur un saillant de notre ligne à l'ouest de la Fille Morte, a été repoussée après un combat assez vif.

Une deuxième attaque lancée vers vingt heures a subi également un échec complet.

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE Nos positions à la côte 304 et nos deuxièmes lignes ont été soumises à un violent bombardement.

SUR LA RIVE DROITE. La lutte se poursuit dans le secteur du fort de Vaux avec le même acharnement. Toutes les tentatives de l'ennemi sur nos tranchées à l'ouest et à l'est du fort ont été repoussées.

Contre le fort lui-même, les Allemands ont multiplié les assauts furieux, malgré les ravages causés dans leurs rangs par nos tirs d'artillerie et de mitrailleuses, qui ont chaque fois retardé l'adversaire.

Néanmoins, au cours de la nuit, des fractions ennemies ont pu pénétrer dans le fossé nord de l'ouvrage, dans l'intérieur duquel nous nous maintenons énergiquement.

DERNIÈRE HEURE

Communiqués de nos Alliés

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 3 juin.

Violents combats dans le saillant d'Ypres. Les Allemands ont réussi sur divers points à pénétrer dans nos tranchées de première ligne. Partout ailleurs, ils ont été repoussés.

Un combat s'est livré également sur les collines de Vimy, où les Anglais ont pénétré sur quelques points dans les tranchées ennemies.

Deux avions allemands ont été abattus.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 3 juin.

La bataille entre l'Adige et la Brenta devient toujours plus acharnée.

Dans la vallée de Lagarina, dans la journée d'hier, le duel intense d'artillerie a continué. Notre tir a entravé les mouvements ennemis. Notre attaque dans la haute Vallarsa a réussi à gagner quelque terrain.

Le long du front du Posina, dans la nuit du 1er juin, de violentes attaques répétées de l'ennemi contre les pentes septentrionales du Forni-Alti et dans la direction de Quaro (sud-est d'Arsiero), ont été rejetées avec des pertes énormes pour l'adversaire. Le feu précis et rapide de notre artillerie a complété la destruction des colonnes assaillantes.

Dans la journée d'hier, on signale des bombardements intenses et ininterrompus par de nombreuses batteries de tous calibres contre nos lignes, depuis le col di Womo jusqu'à Rocchette. A l'aile gauche, l'ennemi, qui avait réuni de grandes forces entre Posina et Fusina, a tenté de vains et sanglants efforts pour avancer dans la direction de Monte Spin. A l'aile droite, de fortes colonnes de l'adversaire ont prononcé, cet après-midi, une violente attaque, mais, après une action acharnée, elles ont été complètement repoussées.

Sur le plateau de Sette-Comuni, la lutte a été acharnée jusqu'à Asiago. Nos troupes, toujours maîtresses du petit plateau du Mont Cengio, résistent aux vigoureuses et incessantes attaques de l'infanterie ennemie, soutenues par un bombardement d'une extrême violence.

Dans la ligne parallèle à la route d'Asiago à Gallio Vallo-di-Campomulo, dans l'après-midi d'hier, l'avance de notre offensive, quoique vivement entravée par le feu de l'artillerie ennemie, nous a permis quelque progrès.

Dans la vallée de Sugana, la situation est sans changement.

Sur l'Isonzo, on signale l'activité des artilleries sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia et dans le secteur de Monfalcone.

COMMUNIQUE RUSSE

Pétrograd, 3 juin.

L'artillerie ennemie a bombardé à plusieurs reprises Ikskull.

Le 1er juin, vers trois heures du matin, les Allemands ont ouvert subitement des feux de mousqueterie, de mitrailleuses, de lance-bombes et de canons de gros et petit calibres sur le secteur de nos lignes au sud de la gare de Neu-Selboung (nord-ouest de Jacobstadt) ; sous la protection de ces feux, l'infanterie ennemie a débouché par trois fois de ses tranchées, mais chaque fois ayant dépassé ses barrières de fils de fer, elle a été rejetée par notre feu dans ses tranchées de départ.

Vers huit heures du matin, le feu s'est apaisé considérablement.

L'artillerie ennemie a dirigé également des feux sur les positions de Dvinsk.

Dans la nuit du 1er juin, après un violent bombardement et une fusillade de peu de durée sur nos positions au sud de Smorgoni, l'ennemi a pris l'offensive, mais il a été repoussé.

Au Caucase, la situation est sans changement.

SUCCÈS ANGLAIS DANS L'EST AFRICAIN

Londres, 3 juin (officiel).

Le 29 mai, les troupes anglaises ont enlevé les principales tranchées de la position ennemie de Mikoshani, sur la rivière Pangani, d'où l'ennemi se retire actuellement, faisant sauter un pont, mais laissant un train entier aux mains.

Les Anglais ont continué leur avance jusqu'à la gare de Gaiaro.

Des autres colonnes britanniques provenant du Kenya, [illegible] la rive droite du Pangani et [illegible] jusqu'à la rivière Kumbi.

Autour de Verdun

Paris, 3 juin.

L'action engagée sur la rive droite de la Meuse, à laquelle ont pris part une division et demie, est la plus violente qui se soit produite depuis plus d'un mois sur la rive droite. Sa violence résulte moins de la puissance du choc des masses assaillantes que de la continuité de l'effort offensif. Cette continuité indique que la bataille est arrivée à un de ses points culminants. Depuis jeudi matin, la lutte n'a subi aucune interruption : elle s'est prolongée toute la nuit et la journée de vendredi avec un acharnement indescriptible.

Au sud du bois de la Caillette nous avons cédé de nouveau un peu de terrain que nous avions reconquis depuis le 27 février, mais à gauche et à droite, jusqu'à Damloup, nos magnifiques régiments tiennent sous la mitraille, avec la plus sublime abnégation et la plus indomptable énergie.

COUTE QUE COUTE

Un ordre du jour du général Falkenhayn

Paris, 3 juin.

Un document trouvé sur plusieurs prisonniers explique la fureur des assauts allemands. C'est un ordre du jour du général de Falkenhayn, chef d'état-major général, qui prescrit à tous les commandants d'unité « de pousser les attaques jusqu'à l'extrême limite et de ne s'arrêter que sur l'ordre formel du commandement, quelles que soient les pertes subies. »

Cet ordre est daté du 27 mai. C'est le lendemain, il ne faut pas l'oublier, que commencèrent les furieuses attaques allemandes à l'ouest et à l'est du Mort-Homme.

LE COMBAT NAVAL

Les pertes des Anglais sont lourdes, mais celles des Allemands le sont bien plus.

LE COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 3 juin.

Dans l'après-midi de mercredi 31 mai, une bataille navale s'est livrée au large de la côte du Jutland. Les bâtiments de guerre britanniques qui ont eu à supporter le choc ont été les croiseurs de bataille, quelques croiseurs et croiseurs légers, appuyés par quatre cuirassés rapides. Les pertes furent lourdes parmi ces navires.

La flotte allemande, aidée par une faible visibilité, évita une action prolongée avec nos principales forces et retourna au port peu après leur apparition, non sans être fortement endommagée par nos cuirassés.

Les croiseurs de bataille «Queen-Mary», « Indefatigable », « Invincible » et les croiseurs « Defence » et « Black-Prince » sont coulés. Le « Warrior » fut désemparé et, après avoir été remorqué pendant quelque temps, dut être abandonné par son équipage. De plus, les destroyers « Tipperary», « Turbulent », « Fortune », « Sparrow-Hawk » et « Ardent » sont perdus. On est sans nouvelles de six autres destroyers.

Aucun cuirassé ou croiseur léger britannique n'est coulé.

Les pertes de l'ennemi sont importantes; elles sont d'au moins un croiseur de bataille détruit et d'un autre bâtiment avarié. On croit qu'un cuirassé a été coulé par les destroyers anglais pendant une attaque de nuit. Deux croiseurs légers ont été désemparés et probablement coulés. Le nombre des destroyers ennemis coulés pendant le combat n'a pu être établi d'une façon exacte, mais il doit être important.

Les navires perdus

Voici les caractéristiques des navires anglais coulés :

Le Queen-Mary, 1912; longueur, 210 mètres ; largeur, 29 m. 40 ; 26.375 tonnes ; 75.000 chevaux ; canons : 8 de 343 mm., 18 de 302, 4 de 47 et 5 tubes sous-marins.

L'Indefatigable, 1910-1912; longueur, 177 mètres; largeur, 24 m. 80; 18.750 tonnes, 45.000 chevaux; canons : 8 de 305 mm., 16 de 101, 4 de 47; 5 tubes lance-torpilles.

L'Invincible, 1907, longueur, 171 mètres; largeur, 23 m. 80; 17.250 tonnes; 41.000 chevaux; canons : 8 de 305 mm., 12 de 102, 4 de 47; 5 tubes lance-torpilles.

Defence, 1907; longueur, 156 mètres; largeur, 22 m. 90; 14.600 tonnes; 27.500 chevaux; canons : 4 de 234 mm., 10 de 190; 16 de 76; 5 mitrailleuses, 5 tubes lance-torpilles.

Black-Prince, 1904; longueur, 146 mètres; largeur, 22 m. 60; 13.500 tonnes, 23.800 chevaux; canons : 6 de 234 mm., 4 de 190, 20 de 47; 3 tubes sous-marin.

Le **Warrior**, même classe, mêmes caractéristiques.

Tipperary, 1915; longueur, environ 100 mètres; 1.900 tonnes; canons : 6 de 102 millimètres et 3 tubes.

Sparow, Hawk, Ardent et **Fortuna**, 1912; longueur, 79 m. 50; largeur, 8 mètres; 950 tonnes, 28.000 à 25.000 chevaux; canons : 6 de 102 mm., et 4 tubes.

LES PERTES ALLEMANDES

Amsterdam, 3 juin.

Les Allemands disent avoir recueilli de nombreux marins de navires anglais coulés.

Ils avouent la perte du croiseur « Wiesbaden », coulé par l'artillerie, et du « Pommern », torpillé. Ils sont également sans nouvelles du « Frauenloh » et de divers autres torpilleurs.

Londres, 3 juin.

Un nouveau communiqué annonce que les pertes totales anglaises dans le combat de Jutland en contre-torpilleurs s'élèvent à huit navires.

Quant aux pertes allemandes, elles sont lourdes. Un cuirassé dreadnought du type « Kaiser » a sauté ; un autre du même type a été coulé ; un croiseur dreadnought a été coulé ; deux ont été gravement endommagés ; un croiseur léger coulé ; six contre-torpilleurs coulés ; un sous-marin coulé ; deux croiseurs légers désemparés, et trois cuirassés dreadnought atteints.

(Il ne s'agit là que des pertes allemandes actuellement connues).

Londres, 3 uitn.

On estime que les navires anglais coulés représentent un tonnage total de 108.000 tonnes. Les équipages se composaient d'environ 5.000 hommes.

Copenhague, 3 juin.

Le remorqueur « Thaure » est arrivé à 11 heures du matin avec 6 hommes d'équipage du croiseur allemand « Frauenloh ». Ils étaient les seuls survivants des 365 hommes d'équipage du « Frauenloh », atteint par une torpille anglaise. Il sombra en 3 minutes.

Amsterdam, 3 juin.

Certains témoins oculaires prétendent que la flotte allemande comprenait 90 navires et bateaux. Des pêcheurs affirment même que ce chiffre est inférieur à la réalité. Six contre-torpilleurs allemands revenant de la mer du Nord, ont traversé très lentement le Petit Belt. Six sont sérieusement endommagés. Un torpilleur, fortement avarié, reste au large de Rinckjoebing.

L'IMPRESSION EN ANGLETERRE

Londres, 3 juin.

L'importance des pertes britanniques provoque naturellement une vive émotion, mais la confiance populaire est telle, que chacun a la conviction que l'escadre allemande a payé chèrement chaque navire anglais coulé.

LA BATAILLE NAVALE ET LA PRESSE FRANÇAISE

Paris, 3 juin.

La presse commente la bataille navale de Jutland et dit que, sur le Cattegat comme sur la Meuse, « **on ne passe pas** ».

UN SUCCES BRITANNIQUE

Amsterdam, 3 juin.

Le journal « Maasbod », commentant le combat naval de la mer du Nord dit qu'il doit être considéré comme un succès britannique, puisque les Allemands admettent que leurs navires durent abandonner leur entreprise vers le nord et rentrer dans les ports allemands.

ZEPPELIN TOUCHE

Amsterdam, 3 juin.

Le zeppelin « 124 » qui, avec cinq autres croiseurs aériens, participa à l'action navale, a été sérieusement endommagé. Perdant beaucoup de gaz, il a dû regagner hâtivement l'Allemagne. De nombreux pilotes du bord ont été blessés.

L'AVIATEUR GILBERT

Paris, 3 juin.

L'aviateur Gilbert est arrivé ce matin. Il a été reçu à 1 heure par le général Roques, ministre de la guerre, à la disposition duquel il s'est mis.

FIN DE NOTRE « DERNIERE HEURE »

LES OBSEQUES DE GALLIENI A SAINT-RAPHAEL

Saint-Raphaël, 2 juin.

Les obsèques du général Galliéni viennent d'avoir eu lieu à Saint-Raphaël où le corps, accompagné par la famille, est arrivé vendredi, à midi 44.

Le cortège se mit en marche vers le cimetière en partant de la gare à 1 h. 35. Les honneurs étaient rendus par des troupes d'infanterie coloniale, des tirailleurs sénégalais et marocains et aussi par des malgaches qui, par coïncidence curieuse, se trouvaient au camp de concentration de Fréjus le jour des obsèques de l'ancien gouverneur de Madagascar.

Le poêle est porté par le général Coquet, commandant la 15e région ; l'amiral Rouger, préfet maritime ; M. Roquère, préfet du Var, et M. Allongue, premier adjoint au maire de Saint-Raphaël, représentant le maire, M. Berger, fils de feu l'ancien député de Paris, qui est mobilisé.

Derrière la famille, le contrôleur général Boom, ancien chef de cabinet, et le commandant Charbonnel, ancien officier d'ordonnance du général Galliéni ; puis les généraux Klein, Schmitt et Wolof ; les amiraux Sagot, Duvauroux et Moriri ; une foule d'officiers supérieurs de marine et de l'armée coloniale ; les maires du Var ; Jean Aicard, de l'Académie française ; Sarah Bernhardt, qui habite en ce moment Saint-Raphaël, etc., etc.

La musique des équipages de la flotte, venue de Toulon, et la musique municipale de Saint-Raphaël, font entendre des marches funèbres.

De nombreuses couronnes sont portées au nom de Saint-Raphaël et du département.

Pendant que l'imposant cortège parcourait les principales rues de Saint-Raphaël, plusieurs avions, de l'aérodrome naval de Fréjus, ont survolé la ville.

LORD KITCHENER S'EXPLIQUE DEVANT LES DEPUTES ANGLAIS

Londres, 2 juin.

Un grand nombre de membres de la Chambre des Communes se sont réunis ce matin en séance de comité pour entendre les explications de lord Kitchener sur la situation militaire. Cette séance, sans précédent dans les annales parlementaires anglaises, a été nécessitée par le fait que lord Kitchener, appartenant à la Chambre des Pairs, ne peut pas prendre la parole devant la Chambre des Communes. Ce fut en quelque sorte une séance secrète de la Chambre des Communes, présidée par un ministre membre de la Chambre des Lords.

L'AFFAIRE BIRON

Le Havre, 2 juin.

Le gouvernement belge a tenu, hier, un important Conseil de Cabinet à Sainte-Adresse, sous la présidence du baron de Broqueville, chef du Cabinet et ministre de la guerre. Tous les ministres d'Etat assistaient aux réunions.

M. Paul Hymans, envoyé extraordinaire à Londres, et ministre du commerce, était présent.

Après de longues délibérations, le gouvernement a décidé que tous les Belges, de 18 à 40 ans, se trouvant à l'étranger ou dans le pays non envahi, et qui seront reconnus aptes, seront appelés à servir, soit dans les rangs de l'armée, soit dans les industries intéressant la défense nationale. La répartition se fera en tenant compte des professions, des conditions de famille, de l'âge et des besoins des pays alliés. Une loi est en préparation.

LE MEURTRIER DE JAURES VEUT ETRE JUGE OU ALLER SUR LE FRONT

Paris, 2 juin.

Raoul Villain, le meurtrier de Jaurès, vient d'adresser une lettre au président des assises, M. le conseiller Puget, pour lui faire connaître son désir de comparaître devant le jury le plus tôt possible. Il fait valoir à l'appui de sa demande, qu'il est en cellule depuis 660 jours.

Subsidiairement, au cas où il ne serait pas fait droit à sa demande, il sollicite sa mise en liberté provisoire pour rejoindre sur le front, son frère et ses amis.

Le président Puget a aussitôt mis au courant de cette requête le procureur général Herbaux qui, de son côté, doit en informer le garde des sceaux.

L'incident sera réglé lundi prochain, dans une conférence entre le président des assises et le procureur général.

Main-d'Œuvre Etrangère

Par quelles mains sera cultivée la terre sainte de France, quand reviendront parmi nous ceux qui l'ont défendue ? Ils ne reviendront pas tous, et déjà pour labourer, herser, semer et récolter, ils n'étaient pas assez nombreux. Qui les aidera ? Grave et gravissime question, dont beaucoup d'esprits sont occupés.

Les journaux d'agriculture, les publications diverses inspirées par l'un ou l'autre des trois ministères qui se partagent l'organisation de la main d'œuvre et souvent se la disputent, — Guerre, Commerce, Ministère du Travail, — abondent en dissertations, rapports, projets et statistiques. La volonté de servir n'est pas douteuse, chez la plupart des hommes qui cherchent au loin le remède et s'ingénient à le faire venir et débarquer. Mais toutes les idées ne sont pas heureuses ; et je vois un danger là où d'autres ont cru voir le salut.

Quand tous nos hommes travaillaient à cultiver les fermes et métairies de chez nous, songez qu'il fallait déjà 100.000 étrangers pour préparer ou pour faire la récolte. L'immigration précieuse a cessé au moment de la déclaration de guerre, presque entièrement. Plus de Belges, plus de Polonais, plus d'Italiens. D'autres pays, l'Espagne, par exemple, d'où venaient, pour les vignes du Midi, de nombreux travailleurs, ont modéré, pour des raisons de prudence qu'il est aisé de comprendre, l'exode habituel. On a rendu plus difficile le passage de la frontière. Et c'est à des ouvriers d'outre-mer que diverses organisations françaises ont proposé de couper le froment de France.

Il y avait déjà des Kabyles dans l'industrie. En 1915, plusieurs milliers de Berbères travaillaient dans les huileries de Marseille ou dans certaines raffineries de sucre. Pourquoi d'autres n'auraient-ils pas accepté de cultiver la terre, puisque, à la différence de l'Arabe, qui est surtout pasteur, le Kabyle est cultivateur ?

Un millier de Kabyles ont donc quitté l'Algérie pour la Beauce, et deux cents autres à destination d'Orléans. Les préfets des deux départements d'Eure-et-Loir et du Loiret, dans des rapports assez pittoresques, ont jugé que la plupart de ces Africains étaient capables d'apprendre le métier, paisibles, assez sobres, et que leur « rendement », pour les grands travaux, « correspond approximativement aux trois quarts du rendement d'un ouvrier moyen ». D'autres éléments ne se prêtèrent qu'à la première partie du programme accepté, paraphé, signé d'un nom étrange ou, je suppose, d'un croissant : ils n'acceptèrent que le voyage gratuit. C'était le Kabyle fantaisiste, le plus facile à recruter sur les quais et près des cafés maures, le camelot, le débardeur, qui ne débarde pas souvent, le cireur de chaussures, le conducteur d'âne ou le dresseur de chameau, que le rêve de voir Paris tentait depuis longtemps. Il y eut du déchet, et l'improvisation, comme toujours, fut payée assez cher. Cependant, il serait injuste de dire que la tentative fut un échec.

On l'a donc renouvelée. On l'a même élargie. Ce n'est plus seulement la Kabylie que visent nos ministres recruteurs de main-d'œuvre, c'est le Maroc, c'est l'Annam, la Chine. N'a-t-on pas même pensé aux noirs ?

Je n'ai pas visité le grand camp établi à Marseille, sur l'ancien emplacement de l'Exposition coloniale. Je sais seulement qu'il y a là une agglomération d'hommes de toute couleur, de toute langue, de toute mentalité, de toute hygiène aussi, quelque chose comme une foire d'échantillons humains, où l'industrie peut faire son choix, et l'agriculture après elle. Des dissertations savantes ont été écrites, et presque toujours par des hommes qui avaient vécu aux colonies ou à l'étranger, pour démontrer que nous pouvions trouver aux extrémités de la terre, ce qui manque chez nous : des bras pour l'usine, des bras pour la charrue.

J'ai peur qu'ils n'aient oublié quelque chose. Il n'y a pas que des bras : il y a des âmes.

Si vous reconnaissez la nécessité d'amener en France et de répandre dans nos villes et dans nos campagnes des étrangers — et comment ne pas le reconnaître ? — pourquoi chercher ceux-là qui, de toute manière, sont le plus loin de nous ? Par des hérédités millénaires, ils sont séparés de nous. Leur langue, leurs coutumes, leur histoire, leur politique, leur littérature, rien ne les dégage à nous comprendre, rien ne les a préparés. Je n'ai point de prévention contre ces Africains ou ces Asiatiques, si j'ai souvent parlé d'eux, avec des amis, voyageurs ou missionnaires, qui les aimaient. Je sais, notamment, le grand cas qu'il faut faire du Chinois : mais je le vois en Chine. Ils ne sont pas de la famille, pas même cousins au degré successible. Or, la question sociale, qui semble n'être, d'abord, si pour certaines gens qu'une question de main-d'œuvre, est avant tout une question de famille. Faut-il préférer les gendres et les bru des douars sauvages du Touat ou de l'Adrar, quand nous pouvons en choisir d'autres ? Peut-on imaginer sans frémir, que les enfants des belles filles d'Arles ou des Basquaises, auront un jour les yeux bridés ? On protège les paysages, du moins les lois en parlent ; mais la race, y pense-t-on ? C'est nous mêmes, c'est le cœur, c'est l'esprit, c'est tout l'avenir en germe et la première richesse de France.

Nous sommes environnés de peuples mieux qualifiés pour prétendre au mariage français. Espagnols, Portugais, Italiens, Irlandais, émigraient en grand nombre, avant la guerre. Il est probable que le courant d'émigration, peu de temps après la paix, reprendra. Nous l'attirerons à nous. La Pologne, qui avait commencé de nous envoyer des moissonneurs, libérée, je l'espère, et de ses trois tronçons ne formant qu'un seul corps, nous prêtera ses innombrables théories d'hommes solides, graves, si proche de nous par beaucoup de leurs qualités et par plusieurs de leurs défauts. Elle nous en donnera même, qui feront souche dans nos villages, et dont les fils et les petits-fils seront à peine reconnaissables, parmi les enfants de notre race.

Restons entre Européens, restons entre chrétiens, puisque nous pouvons appeler à nous ceux qui nous ressemblent. Cherchons les assimilables. Et, avant toute chose, rétablissons la famille française. Elle a été, elle doit redevenir l'une des plus fécondes du monde. Honorée comme elle devrait l'être, mieux aidée par les lois, protégée contre l'alcool, contre la débauche, contre les doctrines meurtrières de la limitation, elle résoudrait à elle seule en vingt ans, le problème inquiétant du travail.

René Bazin,
de l'Académie française.

La Danse des Milliards

M. Jean Finot publie dans la « Revue », une intéressante étude sur la « Durée de la guerre et les expiations qui en résulteront ».

En voici un passage significatif :

« Que cette guerre se prolonge pendant trois ans et nous arriverons à un montant de pertes inconnu dans le passé. Il se soldera par cinq à six cents milliards.

» Les pertes qu'occasionnera le conflit actuel n'ont rien d'analogue dans l'histoire du passé.

» D'après les calculs des sociologues et des statisticiens, les conflits armés, depuis Napoléon I jusqu'à nos jours, n'ont pas entraîné, dans leur ensemble, la moitié des dépenses absorbées par la guerre actuelle.

» Les guerres napoléoniennes, proprement dites, qu'on considère comme les plus sanglantes dans l'histoire du passé, n'avaient cependant consommé qu'environ 75 milliards de francs. Elles ont duré vingt ans.

» La guerre de Crimée avait demandé aux pays qui y ont participé environ onze à douze milliards.

» La grande guerre de Sécession n'aurait pas coûté plus de trente-cinq à trente-huit milliards.

» Celle entre la Prusse et l'Autriche, en 1866, aurait entraîné une dépense d'environ un milliard et demi.

» D'après les évaluations de Mathieu-Bodet, le ministre des finances de l'époque (1874), la guerre de 70-71 aurait coûté à la France la somme globale de douze milliards 405 millions. Dans ce chiffre sont également comprises les pertes subies par l'Etat, les départements, les communes et les particuliers.

» Le chiffre de 93 millions pour l'entretien des troupes allemandes après la conclusion de la paix, y figure du reste en bonne place.

» Un statisticien anglais fixe à environ 180 à 200 milliards les dépenses directes subies par tous les belligérants depuis Napoléon I jusqu'à la guerre de 1914.

» Limitons nos considérations aux armées alliées. Le nombre des combattants s'élève actuellement, dans notre camp, à environ 14 millions d'hommes. Si l'on admet, comme moyenne de dépenses, 20 fr. par jour et par soldat, y compris les munitions, nous arriverons à une dépense d'environ huit milliards quatre cents millions par mois, ou environ cent milliards par an. »

XIVe CONCOURS LEPINE

Poupées, Jeux, Jouets, Articles de Paris, Inventions nouvelles, Travaux d'habileté, Industries diverses

Le 14e Concours Lépine, organisé par l'Association des petits Fabricants et Inventeurs français, reconnue d'utilité publique aura lieu cette année du 25 août au 4 octobre, aux Salles du Jeu de Paume et leurs dépendances, dans le Jardin des Tuileries.

Cette manifestation tous les ans plus considérable, fournit aux inventeurs et fabricants l'occasion de faire connaître le produit de leur imagination, et, par le certificat de garantie remis à ceux qui en font la demande, protège en France les inventions sans aucun frais, pendant 18 mois, avant la prise facultative du brevet définitif.

Fondé par M. Lépine en 1901, le Concours s'adresse à toutes les branches de l'industrie. Il est ouvert aux artisans de toutes les professions : métaux, bois, cuir, papier, céramique, tissus, etc., à l'alimentation des produits d'entretien et d'alimentation.

Le Comité d'organisation adresse un pressant appel à tous les Français qui, ayant créé une nouveauté, chercherait à en tirer profit, soit en vendant le modèle, soit en le lançant dans le commerce.

Le droit d'admission est à la portée des bourses les plus modestes, 5 fr. jusqu'à concurrence de un mètre, pour les sociétaires, et 15 fr. pour les non-sociétaires, agencement et assurance compris.

Les objets présentés par les membres de l'Association mobilisés seront reçus au Concours à titre gracieux. Les objets intéressant la défense nationale et réclamés par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Inventions lui seront remis, après inscription certifiant leur remise au Comité, afin que ces modèles ne perdent pas le bénéfice de la loi du 13 avril 1908, relative à la protection temporaire.

Le Comité engage les artisans français à porter leur ingéniosité dans la création d'articles pouvant contribuer au bien-être de nos valeureux soldats. Nous avons l'autorisation de faire exécuter des commandes, si les nouveaux modèles exposés présentent de réels progrès, signés de ceux qui existent déjà. Des prix en espèces, objets d'art, objets divers, médailles seront distribués aux lauréats avec diplôme.

Comme toujours, la 14e manifestation du Concours Lépine comprendra trois parties : 1° Le Concours des nouveautés avec récompenses.

2° L'Exposition à côté du Concours pour la vente en gros. L'emplacement sera de 10 fr. le mètre pour les membres de l'Association et 20 fr. pour les non-sociétaires, agencement compris. Des emplacements nus pourront être loués par les maisons désirant agencer leurs stands, celles-ci s'entendront avec le Comité.

3° Les Comptoirs de vente des échantillons au détail seront autorisés pour les participants ou ayant participé au Concours et pour les exposants pour la vente en gros. Prix 15 fr. le mètre pour les sociétaires et 30 fr. pour les non-sociétaires, agencement compris.

Le règlement du Concours est adressé franco à toute personne qui en fait la demande au Siège Social de l'Association des Petits Fabricants et Inventeurs français, 151, rue du Temple à Paris. Téléph. : Archives 20-82.

Les adhésions sont reçues dès à présent et jusqu'au 10 août au siège social et du vendredi 11 août au lundi 21 août aux Salles du Jeu de Paume dans le Jardin des Tuileries.

Les modèles devront être apportés aux Salles du Jeu de Paume, du mercredi 16 au lundi 21 août 1916, dernier délai. Les modèles adressés par chemin de fer devront parvenir pour le 22 août au plus tard.

L'ouverture officielle du Concours aura lieu le 16 août, premier jour de la réception des objets, et la fermeture, le mercredi 4 octobre 1916.

Le public sera admis à visiter les locaux du Concours à partir du vendredi 25 août jour de l'inauguration.

« Le Comité d'Organisation. »

Chronique Départementale

Voir en quatrième page
LETTRES ET RECITS DE GUERRE

LA PETITION DES MERES

L'Œuvre des tombes de nos héros morts au champ d'honneur a pris l'initiative d'adresser au Sénat la pétition suivante, que nous recommandons aux mères et à toutes les femmes chrétiennes :

« Messieurs les Sénateurs,

» Au moment où vous êtes appelés à discuter le projet sur la protection des veuves et des orphelins de la guerre, qu'au nom de votre commission vient de déposer l'honorable M. Perchot, vous ne serez pas étonnés que nous, les principales intéressées, nous nous adressions à vous.

» Vous n'ignorez pas l'émotion qu'ont soulevée dans l'opinion publique et dans la presse des propositions qu'on a pu accuser à bon droit d'organiser, non pas une « subrogée tutelle de nos enfants », mais une « contre-tutelle », et de mettre « la mère de l'orphelin de la guerre sous la surveillance constante d'un délégué de l'office administratif institué par la loi et placé sous la présidence du préfet. »

» Cette surveillance, Messieurs, notre dignité de veuves de la guerre, nos droits et notre conscience de mères ne nous permettent pas de l'accepter.

» Serait-ce donc parce que nous avons sacrifié à la Patrie le défenseur de nos droits et de notre foyer que nous serions soumises à une surveillance humiliante ?

» Serait-ce parce que nos enfants n'ont plus auprès d'eux le héros qui aurait su les protéger et leur former une âme semblable à son âme, qu'il leur faudra subir une tutelle que leur père eût réprouvée ?

» Le gouvernement de M. Viviani avait compris que ces desseins n'étaient pas tolérables et il avait rédigé un projet qui respectait mieux notre droit d'élever, comme l'eût voulu leur père, ces « pupilles de la nation », qui sont d'abord nos enfants.

» Nous avons confiance, Messieurs les Sénateurs, que vous saurez écarter tout projet de loi qui, s'inspirant de principes semblables à ceux du projet présenté par votre commission, ne visera pas tout d'abord à faire respecter dans notre foyer, déjà dévasté par la guerre, notre liberté et notre autorité maternelles.

» Déjà, le gouvernement et le rapporteur de la loi ont fait des déclarations qui atténuent la portée restrictive du projet en discussion devant le Sénat. Mais en une cause grave matière, des déclarations verbales ne sauraient suffire et il faut autre chose que des promesses. Ce que les mères sont en droit d'exiger pour leurs orphelins, ce sont des précisions ; c'est la certitude donnée par une loi qu'en aucun cas, aucune main-mise ne s'exercera sur les enfants des braves tombés au service de la Patrie.

» Nous demandons le respect et le maintien de l'Union sacrée devant la mort.

» C'est pourquoi, au nom des berceaux en deuil et des foyers bouleversés par la guerre, nous invitons toutes les femmes catholiques à signer et à faire signer la pétition des mères qui a déjà réuni, dans notre région, 18.247 signatures.

» Cette pétition sera déposée dans quelques jours sur le bureau du Sénat par M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan.

» Le but poursuivi est trop élevé pour ne pas rallier toutes les sympathies françaises unies dans une large et généreuse pensée de justice et de saine charité. »

Les feuilles de listes de pétition doivent être adressées à M. le président de l'Œuvre des tombes de nos héros morts au champ d'honneur, 18, rue Roquelaine, Toulouse.

LA PROTECTION DES REFORMES N° 2

M. Millerand, ancien ministre de la guerre, lance dans le « Figaro » un vibrant appel en faveur des réformés n° 2. Après avoir dit l'élan charitable qui n'a jamais manqué de se manifester en faveur des victimes de la guerre, M. Millerand constate qu'il existe une catégorie quelque peu négligée : les réformés n° 2. Il établit une judicieuse comparaison entre le réformé n° 1, généralement blessé de guerre, qui quitte l'armée décoré, pensionné, et le réformé n° 2, dont la mutilation n'a fait, le plus souvent, qu'aggraver le cas morbide, et qui quitte le régiment sans avoir droit à rien.

Pour soulager ces déshérités, on a créé la Protection du Réformé n° 2, — la « P. R. 2 », en langage abrévialit. — L'Œuvre, qui est rattachée au ministère de l'Intérieur, compte parmi ses présidents d'honneur le président de la République, et, parmi ses membres, de nombreuses personnalités qui se sont groupées là, sans distinction de croyances ou d'opinions. Il n'existe pas moins de 35.000 réformés n° 2 et de 34.000 réformés temporaires, candidats, pour la plupart, à la réforme n° 2.

La « P. R. 2 » ne peut suffire à une telle tâche avec ses progrès nécessités ; elle est entrée en liaison avec des Œuvres jumelles. La loi du 10 octobre 1915 lui a ouvert un premier crédit de 2 millions ; ceci ne serait rien sans le concours de tous. L'ancien ministère de la guerre demande à l'initiative privée de faire son devoir pour venir en aide à ces victimes de la guerre. Les souscriptions en leur faveur sont reçues au siège social de la « P. R. 2 », 25, rue Boissy d'Anglas, par M. Chambaud, trésorier, et dans les bureaux du « Figaro ».

A PROPOS DU SUCRE

Paris, 3 juin.

On assure dans les cercles officiels que nous ne manquerons pas de sucre.

Au ministère du commerce, on déclare que le gouvernement s'est rendu acquéreur de 200.000 tonnes de sucre qui, à l'heure actuelle, nous sont nécessaires pour assurer la jonction avec la campagne prochaine.

Vingt-et-un bateaux en assurent le transport et par giration nous en apporteront une moyenne mensuelle de 50.000 tonnes.

Cinq d'entre eux sont actuellement déchargés ou prêts à l'être ; leur cargaison représente un total de 25.000 tonnes.

30.000 autres tonnes seront arrivées avant le 25 juin. Le total du mois dépassera la moyenne prévue et atteindra 57.000 tonnes. Un apport de 53.000 tonnes est, dès à présent, assuré pour la première période de juillet.

Ce sucre est, dès son arrivée, réparti entre les dix-sept ou dix-huit raffineries, dans une proportion fixée par leur « fonte » moyenne.

PAU-VILLE

Le thermomètre de M. Daignas, opticien 14, rue Alexander-Taylor, marquait :

Pau, le 3 juin

9 heures	Pluie	+	15°8
Midi	Soleil	+	15°0
3 heures	Soleil	+	17°0
Maximum		+	17°5
Minimum		+	12°0

Le baromètre est à 747 mm., stationnaire.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Assemblée générale du 28 mai 1916

Après lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance, M. Stanislas Lavigne, président, donne lecture de son rapport comprenant le compte rendu financier, le vote du budget, l'élection du tiers sortant des membres du Comité, des questions diverses.

M. Lavigne rend tout d'abord hommage aux membres du Syndicat, « mobilisés de l'arrière », que le devoir n'appelait pas aux armées et qui ont travaillé aux œuvres de guerre. Le Syndicat a apporté son contingent à cette tâche patriotique. Il a donné asile à l'office municipal des réfugiés de Belgique et du Nord de la France ; a abrité un bureau des « Nouvelles du Soldat » et prêté son concours à l'œuvre si intéressante des Prisonniers de guerre.

Mais le Syndicat se préoccupe surtout de préparer la propagande d'après la guerre qui débarrassera le pays de ces hordes de commerçants, d'employés, de commis voyageurs qui l'avaient envahi et qui amèneront les clientèles des stations de l'Allemagne et de l'Autriche dans les nôtres. En vue de cette propagande le Syndicat a signé de très avantageux traités de publicité. Faute de ressources il s'est adressé seulement à quelques grands journaux parmi ceux qui sont susceptibles d'atteindre la clientèle qui nous intéresse. Ce sont en Angleterre « The Queen », « The New-York Herald », « The World », « The Times », « The Daily Mail » ; en France, le « Gaulois », le « Figaro », « Excelsior », le « Pays de France », « En Route », etc., etc...

« Nous avons, continue M. Lavigne, favorisé par une subvention et le prêt de quelques-uns de nos clichés une tournée de propagande que notre concitoyen, M. l'abbé Gaurier, membre de la Société de Géographie de Paris et du Club Alpin Français, a été chargé de faire au Brésil, dans la République Argentine, sur l'invitation du Touring-Club de France.

« Ces conférences, nous disent les journaux de Rio, ont été faites avec beaucoup de succès. Il y fut parlé, avec projections lumineuses à l'appui, de notre région Pyrénéenne, du Béarn et de la ville de Pau.»

Puis, parlant de la nécessité pour nous de faire connaître notre beau pays, nos richesses archéologiques, historiques, hydrologiques, nos stations balnéaires et climatiques, les hôtels qui s'y trouvent, les organisations qui en dépendent, d'organiser le tourisme dans tout ce qu'il a d'utile et d'intéressant, d'intervenir auprès du Corps médical, etc., etc. M. Lavigne loue l'action dans ce sens du Touring-Club et le concours que M. le Maire a donné à cette puissante Société en créant une section qui, sans faire le moins du monde échec au Syndicat d'initiative, le suppléera dans la tâche d'activité que comporte le Tourisme.

C'est ce Comité qui pria M. Alphonse Meillon de le représenter à une importante réunion touristique qui eut lieu le mois dernier à Paris et où il parla comme il fallait de notre région pyrénéenne et réclama pour nous la part de bénéfices qui nous revient légitimement dans la campagne qui se fait actuellement afin de faciliter la venue en France de toute une colonie d'Américains et de Russes qui ont le projet de visiter nos héroïques champs de bataille et de parcourir ensuite les diverses régions de notre beau pays. Le Comité s'emploiera pour que les Pyrénées et la Ville de Pau ne soient pas oubliées dans cette visite.

En terminant, M. le Président exprime l'espoir que, comme cette année, les souscriptions resteront fidèles au Syndicat. Sans elles le Syndicat d'Initiative serait impuissant à réaliser les résultats que réclament l'intérêt et la prospérité de notre merveilleux pays de Pau, du Béarn et des Pyrénées.

Situation financière

La situation financière de 1915-1916 est la suivante :

Recettes	9.171 fr.
Dépenses	7.064 fr.

Il y aura lieu d'ajouter aux recettes, précise M. le Trésorier, le montant de quelques cotisations en retard.

Le projet de budget dressé pour l'exercice 1916-1917 comporte 8.407 fr. de recettes prévues et 8.116 fr. de dépenses.

Election de membres du Comité

Sont renouvelés pour trois ans les pouvoirs de MM. Bernis, Brugnot, Dessort, P. Gardère, Dr Goudard, Held, Lafontan, Larailliet, Meillon, Vigouroux, banquier.

Questions diverses

Des réponses favorables ont été faites aux vœux du Syndicat par la Cie du chemin de fer, par le Touring-Club, par MM. les maires de Lyon et de Bordeaux au sujet de la foire d'échantillons organisée ou à organiser dans chacune de ces villes.

Deux abonnements sont voté au journal « En Route », publié sous le patronage du Touring-Club et pour les journaux locaux qui font le service de notre Hôtel.

Le Comité, également, vote une somme de 300 francs dans le but de créer une nouvelle collection de photographies dans le but de participer à la publicité gracieuse de guides ou de journaux illustrés.

La Chambre syndicale des Magasins et Galeries ayant offert d'assurer une distribution de brochures et de documents du Syndicat, il est décidé qu'à cette occasion et, dans ce but, la Commission de publicité étudiera la confection d'un dépliant qui pourra être distribué à profusion.

Vœux

Le Syndicat vote les vœux suivants :

1° Que des cours d'enseignement hôtelier soient officiellement insérés partout où cela sera possible ;

2° Que le Touring-Club et tous les Syndicats d'initiative de France réservent strictement leur patronage, leurs récompenses et leur publicité à des maisons dont les propriétaires, les gérants et le personnel seront exclusivement de nationalité française ou de nationalité des pays alliés. On rappelle qu'une section d'enseignement hôtelier a déjà été créée à l'école supérieure de Pau. Vingt élèves suivent assidûment ces cours.

3° Que les relations par voie de transport entre l'Espagne et la France soient facilitées afin de favoriser la venue des étrangers dans nos stations thermales.

4° Que la durée de validité des billets de chemin de fer Pau-Paris et retour soit augmentée et portée à vingt-un jours.

5° Un meilleur entretien du parc national qui doit sans cesse justifier sa réputation mondiale de promenade exceptionnellement remarquable.

6° Que des plaques soient placées en ville et surtout aux abords des gares, destinées à faire connaître la direction de nos promenades et édifices.

MUTATION

Le lieutenant de Bataille Furé, du 10e hussards, est détaché à l'état-major de la 36e division d'infanterie.

RECRUTEMENT DE PAU

Avis aux jeunes conscrits

De nombreux jeunes gens pris pour le service armé par le conseil de revision qui opère actuellement, écrivent au Recrutement pour demander à choisir leur arme en devançant l'appel.

Ces jeunes gens pouvaient jusqu'au 30 avril 1916 inclus contracter un engagement volontaire pour la durée de la guerre qui leur permettait de choisir l'arme et le corps. Avis en a été donné par le voie de la presse.

Depuis le 1er mai 1916 et jusqu'au moment de leur appel, ils ne peuvent choisir l'arme et le corps qu'en contractant un engagement volontaire de quatre ans.

Pau, le 3 juin 1916.

Ct TOURSIER.

EGLISE SAINT-JACQUES

Programme de la messe des hommes de dimanche, à 11 heures :

1. **La Prière du soldat**, chœur.
2. **Allocution.**
3. **Cantate à Jeanne d'Arc**, chœur à voix inégales (soli de MM. Préil et X.).
4. **A la Belgique** ! chœur.

GOLFT-CLUB

Le nouveau capitaine du Golf-Club, M. Alfred Schwabe, profitant de l'arrivée à Pau de quelques étrangers, a donné, le 1er juin, une petite réception intime à la Plaine de Billère. Quelques docteurs et de nombreuses dames infirmières se sont rendus à son aimable invitation et sont venus pendant quelques instants se reposer de leurs travaux aussi fatigants que méritoires et contempler la chaîne des Pyrénées couverte de neige et inondée de soleil. Nous avons reconnu au hasard de la lorgnette :

Le général Auger, le baronne de Cabrol, M. Hewetson, vice-consul de S. M. B., Mme Hewetson, Miss Curtis, Mme et Mlles Tardieu, Sir John Nugent et Miss Nugent, Miss Potter, Miss Platt, Mlle Dery, le docteur et Mme Dirlari, Mme de Arizcuno, Mlles Fabre de Parrel, M. et Mme Canton, M. et Mme H. Hutton, la comtesse Mac Swiney, le capitaine Ch. de Salverte, M. et Mme Da Silva Carvalho Osorio, M. et Mme E. Livingston, la comtesse de Galliffet, Father Fuckwell, M. R. de Sevin, directeur du haras, et Mme de Sevin, M. et Mme Duboscq, le docteur et Mme Aries, Mme Jaquetti, le Prince de Bourbon, le docteur et Mme Lamarre, Mlles d'Ariste, M. Allez, M. P. Fourcade de Pièpe, Mrs Harris, Dr et Mme Flaux, M. Birkett, baron d'Este, B. Neville, M. Andrews, Mme Peralta, Mlle Nitot, M. Saurrets.

M. A. Schwabe nous a ainsi démontré que le Golf de la plaine de Billère, en attendant la victoire finale très glorieuse, très prochaine et très certaine, veut reprendre un avant goût de tout son bien d'autrefois et maintenir sa réputation universellement connue.

CONFERENCE FEMINISTE AU PROFIT DES ORPHELINS DE LA GUERRE

Le Comité départemental des Orphelins de la guerre informe le public palois qu'une Conférence féministe au profit des Orphelins de la guerre aura lieu le jeudi 8 juin, à 3 h. ½ du soir, à la salle des fêtes de la Mairie de Pau.

Mlle Clément, professeur au Lycée de Versailles, agrégée de l'Université, membre du Comité central de l'Union française pour le Suffrage des femmes, traitera le sujet suivant :

Du travail des femmes après la guerre

Mlle Clément n'est pas une inconnue à Pau. Par sa parole éloquente et persuasive, elle charme l'auditoire qui l'entendit le 25 mai 1912 et que la salle des fêtes de la Mairie pouvait à peine contenir.

Prix des places : 0 fr. 50.

Le produit net de la Conférence sera versé au Comité départemental des Orphelins de la guerre.

COMITE D'ACTION AGRICOLE

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à l'un de nos prochains numéros le compte-rendu de la dernière réunion du Comité d'A. A. de Pau.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les allocations seront payées, au bureau de la Perception, 12, rue d'Orléans, de 9 h. ½ à midi et de 2 à 4 heures, dans l'ordre ci-après :

Le mardi 6 juin, du n. 1201 au n. 1500 et du n. 2401 au n. 2700.

Le mercredi 7 juin, du n. 1 au n. 200 et du n. 2701 au n. 3000.

Le jeudi 8 juin, du n. 201 au n. 600 et du n. 1501 au n. 1800.

Le vendredi 9 juin, du n. 601 au n. 900 et du n. 1801 au n. 2100.

Le samedi 10 juin, du n. 901 au n. 1200 et du n. 2101 au n. 2400.

Le mardi 13 juin, du n. 3001 au n. 3362.

Chronique du Palais

COUR D'APPEL

Audience du 2 juin

Coups et blessures. — Le nommé Duplantier, de Montaut, avait été condamné par le tribunal d'Orthez à 50 francs d'amende; la Cour réduit la peine à 16 francs.

Avis aux mouilleurs de lait. — La Cour prononce ensuite des aggravations de peine contre une série de laitières condamnées pour mouillage de lait.

— Marie V., épouse L., de Biarritz, avait été condamnée par le tribunal de Bayonne à 50 fr. d'amende, la Cour élève la peine à 150 francs.

— Jeanne P., ép. L.-B., de Salies, avait été condamnée par le tribunal d'Orthez à 10 jours de prison avec sursis et 500 fr. d'amende ; la Cour lui enlève le sursis.

— Jeanne L., ép. L., de Saint-Sever, condamnée par le tribunal de cette ville à 50 francs d'amende, voit sa peine portée à 10 jours de prison et 200 francs d'amende.

— Marceline B., épouse L., d'Arbonne, a été condamnée par le tribunal de Bayonne à 8 jours de prison avec sursis et 200 francs d'amende ; la Cour lui enlève le sursis.

— De même pour la femme M., de Bassussary, condamnée par le même tribunal à 8 jours de prison avec sursis et 100 francs d'amende.

— Jeanne-Marie B., épouse V., de Bordères (H.-P.), a été condamnée par Tarbes à 8 jours de prison et 100 francs d'amende ; la Cour élève l'amende à 200 fr.

— Joséphine S. avait été condamnée, par le tribunal de Pau, à 200 francs d'amende; la Cour élève la peine à 15 jours de prison et 500 francs d'amende.

—« o »—

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 2 juin

Vols. — Le jeune P., de Coslédaà, est accusé d'avoir dérobé une somme de 900 francs au sieur Latrille, il nie. Le tribunal le condamne néanmoins à un an de prison, mais en raison de sa jeunesse, lui accorde le bénéfice de la loi Bérenger.

— Trois jeunes malandrins de Pau, inculpés de vol de fils de cuivre télégraphiques, sont condamnés, P., à 6 mois; L. à 4 mois; L. à 2 mois de prison, tous avec sursis.

Homicide par imprudence. — Nous avons relaté en son temps l'accident, dans lequel un enfant de 2 ans, le petit Sunsol, de Carrère, trouva la mort le 21 février dernier. Le mécanicien du tramway départemental, C., poursuivi pour homicide par imprudence, est condamné à 300 francs d'amende; la Compagnie est déclarée civilement responsable.

Fraudes alimentaires. — Le tribunal tendanne diverscommerçants fraudeurs de Pau et des environs, à des amendes variant de 50 à 500 francs.

DERAILLEMENT

Un tram venant de la gare a déraillé à 11 heures devant la Poste; il n'y a pas eu d'accident de personne mais le mouvement des trams a subi quelques perturbations.

UN DRAME AU POSTE

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le nommé Jean Garey, 46 ans, était trouvé ivre-mort dans le couloir d'une maison du passage Lavigne. Les agents transportèrent l'ivrogne au poste de la rue Gambot et l'enfermèrent au violon.

Au cours de la nuit, Garey s'étant réveillé saisit un seau hygiénique qui se trouvait dans le réduit et frappa violemment contre la porte. L'agent Rieaud, de service au poste, arriva aussitôt et ouvrit, mais Garey bondit sur l'agent lui portant un coup de seau en plein corps. Rieaud put éviter le coup qui allait l'atteindre au visage, mais fut touché à la cuisse droite. Il a été obligé d'interrompre son service.

Garey a été déféré au Parquet et écroué.

LE VOL DE L'AVIATION

Le sieur Clos, de Sauvagnon, avait fait appel du jugement qui l'a condamné à 3 ans de prison pour complicité et recel de victuailles volées par le cuisinier de l'école d'aviation. L'affaire est venue vendredi mais le recours a été rejeté.

PHARMACIES OUVERTES LE 4 JUIN

Courrède, Place Grammont, 18.
Dabil, rue des Arts, 23.
Duhu, rue Lespy, 23.

ETAT-CIVIL

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Albert Recq, électricien à Pau, et Severiana Oxinaga, femme de chambre à Pau.

Ernest Emile Charles Gérard, garde général des eaux et forêts, à Alger, et Emilie Bernet, s. p., à Pau.

NAISSANCES

Jean Paul Armand, fils d'Edgard Marcus Marcel Caubet, négociant, et de Marie Cécile Augé, s. p., à Bordeaux.

OLORON

Correctionnelle du 2 juin. — Garces Moreno, pour défaut de vise de son certificat d'immatriculation, est condamné par défaut à 10 francs d'amende.

— Pour port d'arme prohibée, Dettès Miguel, de Lette-Eygun, est condamné à 10 fr. d'amende avec sursis et à la confiscation de l'arme.

L'exportation de l'or. — L'Espagnol Granda Marraco, d'Arette, a été arrêté à la frontière, pour exportation de monnaie d'or et argent.

En attendant qu'il soit statué sur son cas, il a été laissé en liberté.

Citation. — Le colonel du 418e vient de faire parvenir à M. Lamplo père, la croix de guerre et la citation élogieuse, décernées à son fils Jean-Baptiste, tombé glorieusement au champ d'honneur :

« Sous-officier zélé et consciencieux. Depuis l'entrée du régiment en campagne, n'a cessé d'assurer la liaison de la compagnie avec le bataillon dans les meilleures conditions et malgré de violents bombardements de nos positions. Le 19 juin, a secouru son chef de bataillon fortement éprouvé par les gaz asphyxiants lesquels l'ont également indisposé. Tué à son poste le 19 novembre 1915. »

A M. et Mme Lamplo, à leur fils aîné, sous-officier au 148e territorial, nous renouvelons à cette occasion nos patriotiques condoléances.

Audacieux vols. — Dans les nuits des 30 mai au 1er juin, des malfaiteurs ont enlevé les tuyaux des gouttières dans plusieurs maisons de la ville, notamment dans la rue Pomone. La police a découvert les voleurs. On aurait trouvé même un dépôt très important de tuyaux de plomb et de fonte provenant de semblables vols.

SARRANCE.

Journées de prières. — Les fêtes de la Pentecôte seront solennisées dans l'antique sanctuaire par deux journées de prières (dimanche et lundi).

Ces journées ont été établies pour la commodité des pèlerins de plus en plus nombreux. Ces jours-là, ils sont sûrs de trouver plusieurs prêtres pour les confessions.

Ces mêmes pieux exercices auront lieu les deuxièmes dimanches de juillet et d'octobre, le 15 août et le 8 septembre.

Tous les lundis, messe à l'arrivée du train de 9 heures.

DES MILLIERS DE GUÉRISONS rapides et radicales obtenues dans les cas les plus rebelles avec le Nouveau Traitement Dépuratif-Végétal-Antiseptique, Digestif et Anoffensif. Pilules Pommade LARGADE de TARBES (1er 65 mandat-poste) prouvent la plus heureuse découverte à ce jour (5 médailles d'Or) contre les Eczémas, Pelade, Dartres, Chute des Cheveux, Pellicules, Démangeaisons, Psoriasis, Acnés, Herpès, Eczémas, Boutons, Taches de Rousseur, Glandes, Rhumatismes, Plaies aux Jambes, Hémorrhoïdes, Tumeurs, Maladies contagieuses et tous les vices du sang. Résultats inespérés dès les premiers jours. Brch. à Monsieur gratis. Mérit. LARGADE, Pharm.-Chim., Tarbes (H.-Pyrénées).

BAYONNE.

Honneur posthume. — L'autorité militaire a fait remettre à Mme Vve Chaillé la croix de guerre avec palme que M. Chaillé, chef de bataillon au 153e d'infanterie, avait méritée pour sa brillante conduite au feu.

M. le commandant Chaillé est décédé des suites de ses blessures, après avoir enlevé une tranchée à l'ennemi.

Au feu ! — Un commencement d'incendie s'est déclaré l'autre soir vers 11 heures dans la poubelle municipale de la rue Bergeret. Quelques seaux d'eau en eurent raison. On ignore s'il y a accident ou malveillance. Il semblerait plutôt que quelque facétieux ait voulu éclairer le quartier à peu de frais.

Singulière trouvaille. — Vers minuit un quart, les agents de service ont trouvé un sac de grosses fèves fraîchement cueillies. La présence de ces légumes en pareil lieu semble inexplicable. Elles ont été déposées au poste de police de St-Esprit où le propriétaire, en les retirant, pourra peut-être fournir quelques renseignements.

SAINT-PALAIS

Horaire des trains. — Comme nos lecteurs ont pu le voir, des modifications viennent d'être faites à l'horaire des trains d'Amou-Oloron à Saint-Palais.

Les réclamations violentes qui s'étaient produites à la dernière session du Conseil général et dont M. de Saint-Jayme s'était fait l'écho dans une lettre qu'il avait demandé au « Patriote » d'insérer, ont donc reçu satisfaction.

Nous devons d'ailleurs rappeler à ce propos que toutes les décisions relatives à la marche des trains sont prises depuis le commencement de la guerre, par la direction militaire devenue maîtresse des divers réseaux de chemins de fer.

Les critiques qui s'étaient produites au moment de la suppression des trains ne pouvaient donc s'adresser à la direction de la Compagnie du Midi, qui ne fait que se conformer aux instructions qu'elle reçoit.

Nos Marchés

OLORON

Marché du 3 juin :

Froment, 40 hectolitres, à 28 fr. ; maïs, 50 hectol., à 20 fr. ; haricots, 4 hectol., à 70 fr. ; pommes de terre, 50 hectol., à 17 francs, le tout l'hectolitre.

Poules, de 7 à 8 fr. ; poulets, de 5 à 7 fr. ; canards, de 8 à 9 francs, la paire.

Oeufs, 1 fr. 50 la douzaine.

SOUMOULOU

Marché du 3 juin. — La réquisition a enlevé un certain nombre de bœufs, vaches et génisses, aux prix habituels, plus un dixième comme encouragement. La commerce a acheté des bœufs gras de 1 fr. à 1 fr. 20 le kilogr., poids vif, les vaches et les génisses au même prix. Les veaux, très nombreux, ont été vite enlevés, à 1 fr. 50 et 1 fr. 60 le kil. Les moutons à 1 fr. 50, les agneaux, en baisse, à 14 et 15 francs l'un.

Les bœufs et vaches de travail toujours à un très haut cours ; de 1200 à 1500 fr. la paire pour les premiers ; de 800 à 1000 fr. pour les vaches. Les bœufs de 600 à 1000 fr., suivant force et modèle.

Légère hausse sur les porcelets ; ceux de trois mois valent de 80 à 90 francs ; de six mois de 150 à 200 fr. Que vaudront-ils au moment du « pèle-porc » ?

Les poules de 7 à 8 fr. la paire ; les poulets de 6 à 8 fr. ; les gavés de 10 à 12 fr. Les oisons, chers à 5 francs pièce ; sur la fin du marché ils ont légèrement baissé et on a pu en avoir à 4 fr. et 4 fr. 50. C'est encore bien cher, trop cher, car c'est hors de toute proportion avec la valeur du produit.

Il n'y avait pas pour ainsi dire d'avoine. Les rares producteurs qui en possèdent encore espèrent sans doute échapper à l'application de la taxe. Ceux qui ont réellement besoin d'avoine sont obligés d'aller chez eux et de payer ce qu'ils en demandent.

Blé, 28 à 29 fr. ; maïs, 22 fr. ; pommes de terre, 12 à 13 fr., le tout l'hectolitre.

Pour prêter à l'Etat nos titres des Pays neutres

Quelques restrictions viennent d'être décidées récemment pour l'importation de certaines marchandises dont le besoin ne se fait pas particulièrement sentir, mais nous devons nous procurer à l'étranger des fournitures indispensables pour l'armée et la population civile.

Pour payer le montant de ces achats, des arrangements ont été pris par l'Etat, et l'appel que le ministre des Finances a adressé dernièrement aux porteurs de titres des pays neutres vient heureusement les renforcer.

Il s'agit pour nous de faciliter nos payements à l'étranger. Le prêt qui nous est demandé dans ce but, nous vaut tout d'abord, une augmentation d'un quart, soit de 25 % du revenu brut annuel des titres, que nous déposons, pour être remis au Trésor par les intermédiaires auxquels nous nous adressons (Banque de France, agents de change, Banques, Sociétés de crédit, etc...).

Nous conservons les avantages (bonification de change, prime d'amortissement) que nous donnent les titres.

Le Trésor nous donne en outre un certificat négociable en Bourse en représentation des titres.

Nous n'avons pas à hésiter ; nous servons utilement les intérêts vitaux du pays tout en réalisant un profit important.

Répondons de suite à l'appel qui nous est fait en nous adressant aux intermédiaires désignés à cet effet. Ce sont ces intermédiaires en face desquels nous nous trouvons constamment pendant la durée de l'opération.

Le Messagère

Une hirondelle ne fait pas le Printemps, mais elle en apporte la nouvelle. Elle est l'oiseau préféré de Phoebus dont elle suit fidèlement les rayons. A la première brise embaumée, elle prend son vol pour venir annoncer aux hommes que les froides nuées vont s'évanouir pour faire place à la douce tiédeur printanière. La nature est alors agitée d'un long frémissement et la terre, lentement, revêt sa plus belle parure. Le cœur des humains précipite ses battements, leur âme se remplit d'allégresse... C'est la saison de l'espérance, mais c'est, en même temps, — et il faut y prendre garde, — la saison où se manifestent certains troubles dus, précisément, au travail qui s'opère dans toute la nature. C'est une époque pénible pour ceux dont le sang est pauvre, dont les nerfs sont épuisés. Or, le Phosco printanier annonciateur de la joie, les Pilules Pink vous apportent la jeunesse d'une santé meilleure. Ayez confiance en elles et elles disparaîtront en vous la sombre mélancolie de la souffrance. Grâce à leur bienfaisante influence, votre sang coulera plus fluide et plus pur dans vos artères, l'harmonie se rétablira dans tout votre être et vous pourrez, à votre tour, goûter la douceur de vivre.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Cabilin, 23, rue Bailly, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

Envoyez aux soldats du front et aux prisonniers en Allemagne des **PETITES PALOIS** et des **PAU-CAKES** gâteaux secs se conservant trois mois d'un goût spécialité de la **Pâtisserie F. Loureu Pau, 55, rue Serviez.**

La maison se charge des envois, même en Allemagne.

CHEVEUX Rep. nuance gar. en 30 ; gros à Puppul, cag. 3 fr. 50. Netter, chez Hard, de Genève, 7, r. Samonzet, Pau.

CILS, SOURCILS repousses, embellis en 10 jours. 3 fr. 85. Franco, Netter, chez Hard, de Genève, 7, r. Samonzet, Pau.

AVIS. — Le 19e d'infanterie désirerait acheter du fourrage vert, disponible à la Caserne Bernadotte à raison de 800 kilogs par jour pendant 20 jours. Faire offres à la caserne « Bureau du matériel ». (990)

ECOLE D'AVIATION MILITAIRE de PAU

Appel à la concurrence, en vue de la passation d'un marché de gré à gré pour la cession de 3.000 k. environ de vieille ferraille aux industriels travaillant pour la Défense Nationale.

Les soumissions seront adressées à M. le Capitaine commandant l'Ecole d'Aviation Militaire de Pau, par lettres recommandées, avant le dix juin 1916. (985)

Grains de VALS

PRIX OFFICIELS :

2.25 le flac. de 50 pour 4 mois
1.25 le 1/2 fl. de 25 pour 2 mois
0.50 pochette de 8 pour 8 semaines

Si vous voulez avoir le Produit Pur) prenez

l'Aspirine "Usines du Rhône"

Le Tube de 20 comprimés..... 2 fr. 50
Le Cachet de 20 comprimés : 0 fr. 60
En vente dans toutes pharmacies
Gros : 100, Rue de Miromesnil, PARIS

Old England

TAILORS DAMES MESSIEURS ENFANTS

Place Royale, PAU

Même Maison BIARRITZ & LUCHON

GRANDS ASSORTIMENTS DE VÊTEMENTS

GABARDINE IMPERMÉABLE POUR DAMES ET MESSIEURS

La Marque Anglaise

ZAMBRENE

RAYONS BONNETERIE - CHAPEAUX ARTICLES de SPORT et de VOYAGE

PAU GALERIES MODERNES PAU

RÉCLAME DU LUNDI 5 JUIN 1916

PAILLETTE et taffetas, tout soie, pour modes et confections, largeur 45 cm. Le mètre 2 25

PUNGEE de coton toutes nuances pour blouses. Le mètre 1 10

GUIMPES tricot coton blanc sans manches bord dentelle. La guimpe 1 25

BAS mousseline noir sans coutures, talons et semelles renforcés. La paire 2 25

CASQUETTES d'été grisaille pour messieurs et jeunes gens, forme anglaise ou 8 côtés. Au choix. La casquette 1 90

CHAPEAU paille de riz genre Panama, pour messieurs et jeunes gens, garni beau galon noir côtelé. Le chapeau ..... 5 »

BABY piqué blanc, garni galon avec inscription. Le chapeau 2 75

JEAN BART calotte toile garni ruban blanc, noir et marine, inscription, pour garçons et fillettes. Le Jean-Bart 2 25

GANTS peau glacée bonne qualité, pour dames, deux boutons pression, blanc, noir, nuances assorties. La paire ..... 3 »

COTON hydrophile, qualité supérieure. Le paquet de 250 gr. .... 0 85 Le paquet de 500 gr. 1 75

BRETELLES élastique avec patte tresse La bretelle 1 15

CANOTIER tagal fin, forme mode pour dames et jeunes filles, marine et noir. Le canotier 4 50

Petite FORME tagal lamé liserré, relevée de côté, en noir seulement, pour dames. La forme ..... 5 »

CHAPELIER souple, piqué blanc, article soigné, pour dames et fillettes. Le chapelier .... 3 50 et 4 50

PANTOUFLES coutil et plumetis, semelles feutre et semelles tissées pour dames. La paire 2 50

BRASSARD pour communiant, ruban faille ou moiré, belle frange soie. Le brassard ..... 4 »

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR 1re COMMUNION

AUMONIERE, moire blanche ou faille soie, ornée passementerie et nœuds ruban. L'aumônière ..... 3 »

Jolis petits MOUCHOIRS batiste blanche, ourlets jour, coins brodés. La boîte de 3 mouchoirs 2 95

CHAPELETS pierre couleur taillée facettes fines, monture forçat argent, cœur et croix repercés, livrés en écrin riche. Le chapelet 5 50

CHAPELETS perles nacre rondes, monture forçat argent, cœur et croix nacre, livrés en écrin. Le chapelet 6 50

MISSEL romain, maroquin poli uni ou ornements filets or, garde fantaisie, tranche dorée. Le missel ..... 4 »

CADRES glace biscornée fronton et monture dorée, format carte postale, hauteur et travers. Le cadre .. 1 40

BOITES de cartes correspondances, 50 cartes, 50 enveloppes opaques, qualité extra. La boîte 1 50

BOITES cartes lettres avec feuillet à l'intérieur, velin supérieur. La boîte de 100 ..... 0 70

POUDRE DE RIZ extra fine, parfums assortis, blanche, rose, rachel. La boîte 0 95

EAU DE COLOGNE « Aux fleurs », marque Giraud, qualité supérieure. Le flacon 1 75

GARNITURES de toilette, 5 pièces plates faience imprimée, forme Maroc décor Josette, gris bleu. La garniture ..... 10 »

DESSOUS DE PLAT faience imprimée couleurs variées, grande taille. Le dessous de plat 2 75

VASES à cristal blanc côtes vénitiennes, bordure or, forme tube cintré, hauteur 35 cm. Le vase 1 40

PLIANTS bois jauni.

	Homme	Femme	Enfant
Le pliant	1 35	1 10	0 95

CHAISE transatlantique bois jauni, 38 cm. La chaise 3 25

CHAISE transatlantique, grande taille, bois jauni. La chaise 4 25

TAILLEUR POUR DAMES - TAILLEUR POUR MESSIEURS

AVIS IMPORTANT. — On recherche toujours la jeune fille disparue de Pau le 17 Mars à midi. Signalement : 24 ans, taille moyenne, très mince, cheveux blond châtain, yeux claires. Blouse flanelle blanche à rayures marron, costume serge bleue, grand manteau bleu, toque velours noir. Bracelet-montre argent, montre octogone marque « Exact ». On sera très reconnaissant de tout renseignement pouvant faciliter les recherches, qu'on est prié d'adresser au Bureau du Journal. (810)

La gastralgie et la dyspepsie sont les deux plus terribles ennemies de l'estomac où elles accomplissent des ravages continus, enflammant la muqueuse stomacale, puis la lacérant en provoquant d'atroces douleurs et des vomissements de sang. Ces graves désordres ont toujours pour origine un surmenage de l'estomac, surmenage qui se manifeste au début par des renvois, de la diarrhée, des tiraillements, des pesanteurs, de l'oppression, des migraines fréquentes ; si vous éprouvez ces malaises, n'hésitez pas — pour éviter de douloureuses complications — à vous mettre au régime du délicieux Phosco, et au bout de quelques semaines le fonctionnement régulier de l'estomac sera rétabli et les malaises auront complètement disparu.

Le Phosco est un aliment léger, pas échauffant et qui, sous un petit volume, possède un grand pouvoir nutritif ; c'est un véritable accumulateur de forces qui, non seulement, régénère le sang, mais fortifie aussi le système nerveux.

Envoi gratuit d'une boîte échantillon. Ecrire :

PHOSCAO

(Spécialité française)

9, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

N. B. — N'oubliez pas de mettre une boîte de Phosco et une boîte de croquettes de Phosco dans les colis que vous envoyez aux soldats.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS !

Essayez de la TEINTURE EXCEPTIONNELLE
Garantie inoffensive 5 fr. la boîte
En Vente chez JULES coiffeur, Coiffures pour Dames - Postiches - 26, rue Préfecture, Pau
Chez GOIS, 2, rue St-Louis - Chez GOIS, avenue Edouard VII, à Biarritz. Seule concessionnaire.

ETUDE DE Me AUBY-BASTARD

Notaire à Pau.

VENTE DE MEUBLES

Pour cause de départ

Le Vendredi 9 Juin 1916, et jours suivants, s'il y a lieu, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé à Pau, rue de Bordeaux, dans une salle du Café Bayard, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, comprenant notamment : meubles anciens, lits complets, matelas, glaces, armoires à glace, armoires, canapés, chaises, fauteuils, tables, un piano, casseroles en cuivre, batterie de cuisine et autres objets.

Le prix et 5 % en sus seront payables comptant. (997)

A VENDRE A L'AMIABLE

1° Une propriété rurale, dite métairie du Lanot, située commune d'Igon, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, jardin et cour et terres de diverses natures, d'une contenance de 10 hectares 50 ares environ, sur la rive gauche de l'Ousson.

2° Divers terrains à bâtir à Lourdes, Pau et Orthez.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. Fernand MEIER, rue du Lycée, 51, Pau.

BAZARS LOUVRE ET PARISIEN T. TERRÉ

HENRI TERRÉ Successeur

RECLAME DU LUNDI 4 JUIN 1916

COLS pour dames, nansouk blanc, col-leur dernière nouveauté. Le col 0 75

GARNITURE toilette bois et seau peinture émail et couleur 6 95

CHAISES longues, toile rayée, cran d'arrêt. La chaise 3 45

DEJEUNERS faïence couleur décor varié. La tasse et sous-tasse 0 80

Grand choix d'ARTICLES de PREMIERE COMMUNION, couronnes, brassards, aumônières, chapelets, missels, canotiers. Au choix 1 45

ECOLE CENTRALE de DACTYLOGRAPHIE - STÉNOGRAPHIE

Cours au mois et à forfait - Placement gratuit
Machines UNDERWOOD et toutes marques - Travaux et Copie
Fournitures pour Machines de toutes Marques
OUVERTURE PROCHAINE D'UN COURS DE COMPTABILITÉ
9, Rue Nouvelle-Halle, PAU Téléphone 8.80

MOTEURS ELECTRIQUES toutes puissances, alternatifs et continu, neufs et d'occasion, disponibles ou livrables rapidement. **Sté d'Entreprises Industrielles du Sud-Ouest**, 58, rue Gassies, Pau (B. P.) (971)

BONS OUVRIERS et OUVRIERES sont demandés par la maison **Gachi-Marsan-Ugias**, 1, Place de la République, Pau. (994)

HOMME SERIEUX, dégagé de toutes obligations militaires, sachant conduire, est demandé pour travaux de livraison. Références exigées. Adresse bureau journal. (996)

CHEZ LENNUYEUX, 15, rue Serviez, on demande bonne vendeuse pour Gauteretz. (995)

A CEDER : Fonds d'Hôtel, à Pau, dans bon quartier, avec deux ans bail. S'adresser à Me Loustalet, notaire à Pau. (989)

FAMILLE, habitant ville, banlieue de Pau, prendrait pensionnaires, prix très modérés. Adresse au journal. (978)

PERDU, jeudi, à la gare ou aux environs, chaîne or avec médaille or. Prière donner renseignements Bureau Journal. Récompense. (984)

A CEDER portefeuille Assurances incendie-accidents. Adresse au Journal. (999)

DEUX FEMMES DE MOBILISES se chargeraient à des prix modérés du battage des tapis d'appartement. Adresse au journal. (987)

A LOUER, rue Taylor, 16, 3e étage, au midi, appartement comprenant 7 pièces, chambre de domestique et cave, eau, gaz, électricité. Prix 1000 francs. (988)

ON DEMANDE Dame dactylographe, de préférence connaissant la Sténographie et l'anglais, occupations les après-midi.

ON DEMANDE aussi jeune homme ayant bonne instruction pour travail de bureau. Se présenter Agence Barrère, 5, Place de la Halle, Pau. (993)

ON DEMANDE un garçon de magasin de 15 à 16 ans, chez M. Sadey, 30, rue Serviez. (992)

ON DEMANDE Métayer ou Fermier pour grande propriété. Adresse au Journal. (987)

ON DEMANDE environs Pau agriculteur marié pour direction métairies et bois. Logé petite propriété à faire valoir lui-même. Sérieuses références exigées. Adr. bureaux du journal. (974)

AVIS. Monsieur ayant la gérance d'un grand immeuble, désire avoir d'autres gérances. Bonnes références. Ecrire A. R. X., Bureau journal.

ON DEMANDE petit domestique pour pharmacie. Adresse au journal. (998)

GRANDS PORTRAITS DIRECTS ou d'après Photos : 15 francs

PHOTO-AMÉRICAINE

7, Rue d'Orléans, Pau

A JEANNE D'ALBRET

PAU — 46 RUE PREFECTURE — PAU

BIBELOTS ARTISTIQUES
Japon, Chine, Kmaux, Bronzes, Ivoires Sèvres, Gres, Saxes anciens, Toiles et Jouy,
PETITS MEUBLES (genre ancien).
Prix défiant toute concurrence

LAINES A TRICOTER

A LA MAIN ET A LA MACHINE

ARTICLES DE BONNETERIE

Chaussettes, gants, bas de femmes, etc.

Vente en gros et demi gros

HENRI WATTINNE, négociant en laines à Roubaix (Nord), actuellement Villa Saint-Michel, rue Bonado, PAU

S'adresser de préférence le matin de 9 h. à midi, le lundi toute la journée.

1re COMMUNION

Les Costumes les plus élégants et les plus seyants sortant du

Nouveau Paris

25, Rue Serviez, PAU

30, RUE TRAN, 30

VOUS TROUVEREZ DES MONTRES

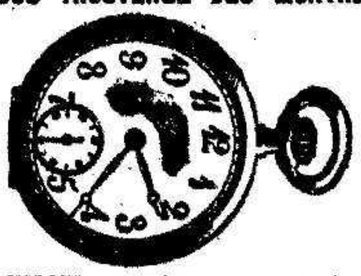

en NICKEL ou ACIER, mouvement soigné, garanties 2 ans ..... 6 fr. 50
en NICKEL ou ACIER mouvement 16 rubis grande précision, garanties 5 ans ..... 12 fr. 50
en ARGENT mouvement extra 18 rubis. Boîtier cloué rubis, garanties 5 ans ..... 15 fr. 50

Arrière-Propos

Il y a par notre beau département un sombre rêveur qui signe Roseville des Grottes.

On ne peut ouvrir depuis quelque temps certaines gazettes locales sans se heurter à ce pseudonyme prétentieux qui doit avec une grâce inattendue des colonnes entières bourrées de je ne sais quelle prose à prétentions philosophiques. Et ce nom pimpant, évocateur de fêtes galantes, poudrant de façon si imprévue le plus lugubre des gallinacés, fait penser à un berger Watteau qui conduirait un enterrement civil de première classe, à travers les rues mornes d'un chef-lieu de canton, avec le maire en écharpe, le sous-préfet en uniforme, la musique municipale, les pompiers, beaucoup de pompiers, bref tout une mise en scène de comédie agricole, et par un jour de pluie.

Je dis un enterrement civil, parce que le Sire des Grottes est laïque, tout ce qu'il y a de plus. Il n'a que faire du bon Dieu, et il s'en vante ; tout lui est même un prétexte à le railler, avec pompe et sur un ton de défi, comme s'il faisait en cela preuve d'un grand esprit et d'un grand courage ; car cet érudit, qui paraît avoir étudié l'histoire de son pays dans l'œuvre de M. Miguel Zevaco, vit dans la hantise perpétuelle de l'Inquisition et de la Saint-Barthélemy, et quand il rompt en visière avec l'Eglise, on le sent à la fois effrayé et ravi par l'audace de sa propre pensée, au point qu'il doit être étonné, peut-être même un peu dépité, de n'avoir pas encore été déféré devant le Saint-Office.

Jusqu'ici nous l'avons laissé s'évertuer à loisir à ce petit jeu anachronique ; d'abord par un sentiment de déférence pour ses cheveux blancs — les goûts de M. Roseville des Grottes montrent assez clairement qu'il n'est pas de la génération de Pelehart ; ensuite parce que la manie de ce vieillard est, en somme, plutôt inoffensive, et c'est un spectacle attendrissant et comique en même temps de le voir dresser contre le ciel son bric-à-brac d'antiquailles politico-métaphysiques. Aussi bien, cette prose est de celles qu'on ne lit guère, et il serait oiseux de dire quel concours tout fortuit de circonstances exceptionnelles de temps et de lieu m'a seul permis de battre tous mes records précédents d'endurance, en venant récemment à bout d'un nombre relativement considérable de lignes signées : Roseville des Grottes.

Or, voici ce que j'ai lu :

« ... Qui aime bien, châtie bien, c'est un adage familier à l'Eglise, et c'est ce que Guillaume prétend avoir mis en pratique dans cette guerre : toutes ces atrocités c'est, pour faire arriver en définitive le règne de Dieu et la paix universelle par l'hégémonie du peuple allemand ; il n'y a que le dernier mot qui est de trop pour nos hégémoniques religieux de France. Comment s'étonner, après cela, de cette sorte de tendresse, de sympathie du clergé espagnol et de l'aristocratie espagnole, vis-à-vis de l'Allemagne éminemment hégémonique ? Regardez Hartmann, cardinal de la Sainte Eglise Romaine ; lui, au moins, pense d'abord en excellent allemand, puis après il s'exprime en latin vaticanesque.

» Excellente leçon que le dogmatisme religieux prussien donne au dogmatisme religieux français. Les hégémoniques du socialisme en prennent aussi pour leur grade avec les prétentions exorbitantes de le socialisme. Mais, en dehors de ces deux sortes de prétentions hégémoniques, nous pourrons apprendre pour l'Allemagne, maîtresse incontestée des conceptions hégémoniques, puisqu'elle les a toutes centralisées pour sa gloire personnelle, l'idée de Dieu, l'idée socialiste, l'idée d'autocratie monarchique, tout tient en la formule « l'Allemagne au-dessus de tout ». L'hégémonie catholique, appelons-la catholique ou islamique, n'a pas voulu et essayé d'autre fin que celle que contient la devise allemande : l'unification de l'âme humaine pétrie dans un même moule, pour le profit d'une seule conception.

» La catholicisme, tel que l'a entendu l'inquisition du moyen âge, ne fut pas autre chose qu'une tentative de prussianisation anticipée, et Guillaume II..., etc. »

On n'attend sans doute pas de nous que, partant en guerre contre des fantômes, nous entrions en controverse avec ce revenant de 48 et d'au-delà. Il nous serait pourtant facile, si nous voulions user de représailles, d'établir par des textes et des faits, qui du catholicisme ou de ce « grotesque » antisémitisme, — ce n'est pas très fort, mais après les 50 lignes que je viens de citer, cela paraît presque drôle, — doit le plus aux bonnes et au bochisme. Sans remonter à Philippe II ni à Charles IX, nous pourrions également rechercher, pour embarrasser notre insulteur, à qui nous devons que cette guerre soit et si atroce et si longue, et nous verrions que les catholiques ne sont pour rien dans le fait que la France fût si facilement envahie et soit si péniblement délivrée. De même, nous aurions beau jeu pour démontrer que le moment de cette boucherie si scientifique est mal choisi pour dresser une fois de plus la science contre la religion.

Nous ne le ferons pas cependant, parce que, plus que M. Roseville des Grottes, nous avons le sens de l'actualité et nous comprenons ce qu'à l'heure actuelle de semblables polémiques auraient non seulement de déplacé, mais même de scandaleux. Plus que lui aussi, nous sentons tout ce qu'il y a de profondément injurieux pour un Français d'être assimilé, de près ou de loin et sous quelque prétexte que ce soit, à un bocho ; car s'il le ressentait au même degré, il n'aurait jamais eu le cœur de faire à des compatriotes pareille offense. Et nous ne nous demanderons même pas si ce n'est pas là une preuve que nous sommes plus français que lui.

Néanmoins, il importait que nous relevions une telle inconvenance.

Enhardi par une indifférence qu'il prenait peut-être pour l'admiration respectueuse des uns et la confusion des autres, ce vieillard cesserait bientôt d'être simplement fâcheux pour devenir gravement insupportable. Je sais bien qu'il a l'excuse de l'âge et c'est pourquoi je ne le prends pas tout à fait au tragique. Mais personne ne sera choqué, si ma patience à bout laisse échapper cette fois ce cri trop longtemps contenu et qui résume le sentiment général : « La barbe, bâ ! l'ancêtre ! »

Quant aux confrères trop hospitaliers qui ont laissé passer dans leurs colonnes de pareilles provocations, ils ne liront peut-être pas toujours, eux non plus, les articles de M. Roseville des Grottes, et ce n'est pas moi qui aurai le courage de le leur reprocher.

Glaber.

La Bataille pour Verdun

RECIT D'UN COMBATTANT

Un de nos aviateurs, gravement blessé au cours d'un des récents combats, nous écrit :

« Me voici couché sur un lit d'hôpital, légèrement blessé à la jambe gauche. Je tiens impatiemment de prendre part aux suites à l'ordre. Mais ! je n'y ai pas fait long feu, car j'ai été blessé dès mon arrivée ; cependant j'y ai vécu des heures inoubliables. Je vais vous conter cela.

« Le 22, au matin, nous embarquons en auto. A 8 h. du matin on nous débarque à ... On flâne toute la journée, mais vers 7 h. du soir nous partons et nous roulons toute la nuit. Mais nous aurait-on vus ? Le fait est que l'on nous envoie cinq ou six gros obus, lesquels nous obligent à faire un long détour.

« On nous arrête quelque temps et à midi nous prenons le boyau qui doit nous mener au fort de T... Un grand nombre d'équipements et d'effets militaires épars de ci, de là, nous indiquent que bon nombre ont dû être blessés dans ce boyau. A mi-chemin le bombardement commence, on défile par groupes, tantôt se terrant au fond de la tranchée, tantôt courant à toutes jambes, car le boyau est impraticable dans certains endroits. A midi, nous sommes dans le fort. Nous croyions y rester, mais sans nous donner le temps de souffler, nous le traversons pour repartir vers les Boches. Nous sommes repérés, on nous arrête par un tir de barrage, on hésite, pas longtemps, car au pas de course les premiers éléments du bataillon ont franchi la zone dangereuse. C'est notre tour, on s'élance ; à mi-chemin, une de nos escouades s'arrête ; les yeux nous piquent, nos larmes s'écoulent abondantes ; mes hommes ne savent que penser.

« J'arrive à mon tour et je reconnais les effets des obus lacrymogènes. « Ce n'est rien, leur dis-je, vite au pas de course, traversons ce nuage. » On arrive à l'abri d'une crête ; personne de ma section n'est touché. On s'éponge et l'on respire un peu. Nous ne sommes pas encore au but, bien s'en faut.

« Au sommet de la crête, se trouve un village complètement détruit ; nous le traversons, plus de rues, des excavations, des cadavres d'hommes et de chevaux, une odeur nauséabonde.

« Voici encore un terrain découvert ; il nous faut longer une voie ferrée, toujours par groupes et au pas de course ; les gros obus tombent, mais une fois encore pas de victimes. Nous arrivons à l'entrée d'une redoute dont j'ignore le nom.

« Impossible de rentrer car l'intérieur est déjà occupé. Hélas ! nous sommes trop groupés, et cinq ou six 380 font des victimes, un sergent tombe à mes côtés et me crie : « L., soutiens-moi, je tombe. » Ce ne sont que des cris déchirants. Déjà six hommes de ma demi-section sont blessés. D'autres sont affreusement mutilés ; instinctivement je récite l'acte de contrition.

« Arrivés dans un ravin, nous prenons la formation de combat. A peine avons-nous pris la formation que le bombardement redouble d'intensité. Des blessés m'appellent, me demandent de les panser. Je ne le puis, car j'ai le commandement à assurer ; je leur indique un abri, bien précaire il est vrai, mais dans lequel, je crois, ils se sont rendus. Il faut avancer ; c'est dans la fumée que nous faisons les bonds, sur un terrain complètement défoncé. Mes types sont courageux, pas un ne recule et nous faisons ainsi près de 300 mètres.

« Nous devons être en vue de l'ennemi, car les mitrailleuses se font entendre, en effet, sitôt que je sors de mon trou, pim ! Je reçois un coup dans la jambe gauche. Tout d'abord j'ai cru que c'était une pierre provenant de l'éclatement d'un obus, je reste quelques secondes, mais bientôt ma jambe se dérobe et je roule dans un trou ; une balle de mitrailleuse m'avait traversé la jambe de part en part. Mes hommes [illegible]

« Mon [illegible] ; ils venaient me relever, [illegible] bien soigné. A un moment donné je reçois un obus lacrymogène sur la tête, mais d'un coup d'un masque, elle n'en fut pas une minute gênée ; mais quelque n'est pas si heureux, car il est parti.

« Bref, après six heures de marche, pendant lesquelles je n'ai guère fait plus de 3 kilomètres, je suis hissé sur une auto et me voilà actuellement dorlotté dans un hôpital par les dames de la Croix-Rouge.

« Je n'ai pas besoin de vous dire si j'ai pris durant toute la journée plus d'une fois un « Je vous salue » était coupé par un éclatement, mais j'en recommençais un autre. La Sainte Vierge m'a visiblement protégé. »

R. L.

—o—

Un Paloia, adjudant au ..., écrit le 29 mai :

« Je suis sorti sain et sauf de la bataille gigantesque à laquelle notre brave régiment a pris part. C'est le spectacle le plus extraordinaire, le plus atrocement que l'imagination puisse... imaginer...

« Malgré un bombardement où le plus petit calibre était du 210 et qui a duré six heures, nous n'avons pas perdu un pouce de terrain. Dans la journée du 25, nous avons repoussé trois attaques boches. D'ailleurs, le régiment a été sublime ; ne serait-ce que d'avoir tenu sous un feu pareil...

» Cela n'a pas été sans pertes, tu le devines ; pourtant tous mes amis s'en sont tirés comme moi : T. L. T. ; L. a été blessé à mes côtés, mais ce n'est pas grave. J'ai été enterré trois fois par les obus ; à un moment donné j'ai même été soulevé à deux mètres de terre, mais l'esprit est resté bon. Aujourd'hui seulement, je me sens les côtes un peu machées... »

A. A.

LIBRAIRIE NELSON
189, rue St-Jacques, Paris.

Viennent de paraître dans la Collection Nelson à 1 fr. 25 net le volume (reliure toile crème).

Th. Gautier : UN TRIO DE ROMANS. « Militona, Jean et Jeannette, Avatar », dans l'œuvre de Th. Gautier, sont trois romans qui représentent des tendances essentielles de l'esprit romantique.

Militona offre une peinture des mœurs espagnoles ; Jean et Jeannette évoque la vie du XVIIIe siècle ; Avatar transporte en pleine sorcellerie moderne... c'est-à-dire romantique.

— o —

Stendhal : « LA CHARTREUSE DE PARME ». Stendhal a écrit quatre romans. La Maison Nelson réédite « La Chartreuse de Parme » dans sa jolie collection.

— o —

Vient de paraître dans l'Edition Lutetia, à 1 fr. net le volume (reliure toile rouge).

Descartes : « DISCOURS DE LA METHODE, MEDITATIONS, TRAITE DES PASSIONS ». La maison Nelson vient d'éditer dans sa collection des Classiques français, avec une introduction d'Emile Faguet, le Discours de la Méthode, les Méditations métaphysiques, et le Traité des Passions, de Descartes. Peut-être sa lecture sera-t-elle plus indiquée aujourd'hui. La guerre aura tué la philosophie allemande. Le bon sens français triomphe du transcendantalisme prussien. Avec ce dernier nous trouvons l'essence même du génie de notre race : la clarté, la logique. A l'heure où nous sentons tous le prix de la volonté, l'impérieux besoin d'ordre dans notre pensée comme dans nos actes.

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Sommaire du 3 juin

Partie littéraire : Henri Welschinger. Démosthène et les Athéniens. — Henry Corbin. L'œuvre de guerre du peintre Albert Besnard. — Firmin Roz. Le gouvernement aux Etats-Unis (I). — Henry Bordeaux. Le théâtre au front. — Lucie de Lanzalerte. Le fils du pape (II et fin). — René Moulin. L'opinion à l'étranger. — Les faits et les idées au jour le jour.

LECTURES POUR TOUS
Sommaire du 1er juin

Le prince héritier de Serbie et le général Bellouvier. — Agonies en mer. — Les nouveaux grenadiers de France. — Visions de guerre. — Le mystère de l'expédition Shackleton. — Nos courriers aériens à tire-d'aile. — Après l'enfer, l'île enchantée. L'armée serbe à Corfou, par Ferri-Pisani. — Les deux filles de James Sanderson. Episode de guerre au Transvaal. — L'Allemagne à la recherche d'un nouveau plan, etc.

Le numéro, 0 fr. 60.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
BILLETS DE FAMILLE

La Compagnie d'Orléans a repris la délivrance des billets d'aller et retour collectifs de famille pour les voyages effectués au printemps et en été sur son propre réseau.

Ces billets seront émis jusqu'au 1er octobre inclus.

Ceux délivrés jusqu'au 15 juin inclus sont valables 33 jours ; leur durée de validité peut être prolongée une ou deux fois de 15 jours moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 %. Les billets émis du 15 juin jusqu'au 1er octobre sont valables indistinctement, quelle que soit l'époque de délivrance, jusqu'au 5 novembre.

La réduction pour ces deux catégories de billets peut aller jusqu'à 75 %.

Le voyage collectif n'est obligatoire que pour trois personnes de la famille ; les autres ont la faculté de voyager isolément à l'aller et au retour en obtenant un coupon spécial en même temps que le billet collectif et en acquittant en supplément, lors de leur voyage, le prix d'un billet au tarif militaire.

Les billets comportent en outre la faculté pour un ou plusieurs des titulaires de voyager à prix réduit de 50 %, entre le point de départ et le lieu de destination pendant la durée de la villégiature.

Pochettes pour Militaires

POCHETTE N° 1, 10 feuilles papier bétonné et 10 enveloppes blanches assorties ..... 0,20 franco 0,25

POCHETTE N° 2, 20 feuilles in-8 double bétonné, 20 enveloppes couleur. 0,40 franco 0,45

Adresser les commandes, avec le montant en timbres-poste, aux bureaux de l'Imprimerie du **PATRIOTE.**

PAPETERIES

PAPETERIE BLANCHE [illegible] 1 fr.

PAPETERIE BLANCHE [illegible] 1 fr.

PAPETERIE BLANCHE [illegible] 1 fr.

PAPETERIE BLANCHE [illegible] 1 fr.

PAPETERIE BLANCHE [illegible] 1 fr.

CARTES CORRESPONDANCES [illegible] 1 fr.

CARTES CORRESPONDANCES [illegible] 1 fr.

CARTES TARIDE

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les cartes suivantes qui viennent d'être éditées par la Maison TARIDE :

CARTE D'EUROPE ET DE FRANCE

Dans la dernière édition de cette double carte, dont le succès est si considérable, la carte de France est tirée en cinq couleurs.

1 fr. 25 ; par poste, 1 fr. 40.

LES BALKANS

Complétée par une carte de la frontière serbo-bulgare et une carte des Dardanelles, avec les frontières extérieures du traité de Bucarest de 1913.

1 fr. 25 ; franco, 1 fr. 35.

TURQUIE D'ASIE

Caucase, Perse, Egypte, Soudan Egyptien. Tirage 5 couleurs.

1 fr. 60 ; franco, 1 fr. 70.

CARTES DU NORD DE LA FRANCE

Carte N° 1 : Nord de la France et Belgique. — Abbeville, Avesnes, Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, Lille, Maubeuge, Roubaix, Valenciennes, etc. — Anvers, Bruges, Bruxelles, Dixmude, Termonde, Gand, Mons, Nieuport, Ostende, Termonde, Tournai, Ypres, etc.

Carte N° 2 : Frontière Nord-Est. — Dunkerque, Briey, Commercy, Longwy, Luxembourg, Metz, Mézières, Nancy, Reims, Sedan, Sarreguemines, Saverne, St-Dié, Ste-Menehould, Toul, Verdun, etc.

Carte N° 3 : Région du Nord-Est de Paris. — Amiens, Cambrai, Chantilly, Chartres, Compiègne, Creonne, Evreux, Fontainebleau, Meaux, Noyon, Reims, St-Quentin, Laon, Senlis, Soissons, Vernon, etc.

Carte N° 4 : Frontière Est, Vosges et Alsace. — Bâle, Belfort, Colmar, Commercy, Epinal, Lunéville, Montbéliard, Mulhouse, Munster, Remiremont, Sarrebourg, Saverne, Saint-Dié, Toul, etc.

Prix de chaque carte sur papier : 1 fr. 60 ; franco, 1 fr. 70.

Carte N° 1bis : Belgique, section Est. — Aix-la-Chapelle, Anvers, Bruxelles, Charleroi, Douvain, Malines, Namur, Spa, etc.

Toutes nos cartes peuvent être envoyées par poste « recommandé » avec un supplément de 0 fr. 10.

Par suite des circonstances actuelles, il ne sera donné suite qu'aux commandes accompagnées de leur montant en mandats ou timbres-postes.

Adresser toutes les commandes aux bureaux de l'Imprimerie du « Patriote ».

MARBRERIE - SCULPTURE
DECORATION
Paul CAPDEVILLE, Fils
43, rue Bayard, 43
(près la porte du cimetière)
CHEMINÉES EN MARBRE
Riches et Ordinaires
CONSTRUCTION
de CAVEAUX et CHAPELLES
ATELIER DE
MOULEUR -- ORNEMANISTE
Staff — Carton-Pierre

CORNICHES ORNEES
MOULURES ORNEES
POUR PLAFONDS ET MURS
DESSUS DE PORTES
ROSACES
TUYAUX EN CIMENT
COURBES POUR PUITS
Fabrique de Pierres Creuses en ciment et sable

A VENDRE

Avenue de Tarbes, en bloc ou par lots, grand terrain à bâtir : environ 7.000 mètres. S'adresser villa Kernaic et chez les notaires. (4885)

ACHAT & VENTE
de Bouteilles et Bonbonnes vides d'occasion toutes catégories
Mises de Vins en bouteilles
—o—
Location et vente de machines pour boucher les bouteilles.
—o—
Fabrique de bouchons en tous genres
ARTICLES DE CAVE
THÉVENIN Fils
10, rue Samonset, PAU
Téléph. 3.37 — Téléph. 3.37

HERNIES
BAS à VARICES - CEINTURES
MAISON DAIGNAS
Fournisseur de l'Hôpital Civil et Militaire de Pau, de la Maternité, des Sociétés de Secours aux Blessés Militaires ; Fournisseur titulaire de Bureau de Bienfaisance, de l'Asile St-Luc, et de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi.
MAISON DE FABRICATION
PAU, 14, RUE TAYLOR
(Médaille d'Or. — Exposition Universelle de Paris)
BANDAGES
Application parfaite
Traitement des Hernies les plus rebelles
BAS A VARICES
Les mieux supportés
Les plus recommandés par le corps médical
BANDAGES SANS PRESSION DU JOUR ET DE NUIT. BREVETS
Clinique Orthopédique. - Bras et Jambes artificiels
OPTIQUE MÉDICALE
Téléphone 1-1-017 — PAU 14, Rue Taylor 14, PAU

18e REGIMENT d'INFANTERIE

CENTRE DE PONTACQ

ADJUDICATION

A LA MAIRIE DE PONTACQ

le 26 juin 1916, à 9 heures du matin, de la fourniture de :

Viande fraîche nécessaire pour la période du 1er juillet 1916 au 30 septembre 1916.

Les soumissionnaires qui désirent prendre part à cette adjudication devront se faire connaître, par écrit, au président de la Commission des Ordinaires à Pontacq, le 20 juin 1916, et remettre en même temps :

1° Un extrait du casier judiciaire ;

2° Un certificat de nationalité française ;

3° Un extrait du rôle des contributions directes (patentes) ; ces trois pièces de 1916.

Dans les cas où les soumissionnaires seraient représentés par des mandataires, la procuration sera exigée avant le dépôt des soumissions.

Pontacq, le 1er juin 1916.

Le président
de la Comm. des Ordinaires,

Le Gérant : B. GOUAILLARDOU.
G. LESCHER - MOUTOUÉ, Impr.

CIDRE SUPÉRIEUR
65 francs la pièce de 220 litres
Se réclamer de ce Journal.
ANTOINE, LE MANS (Sarthe)
Représentant demandé

Pour nos Soldats
ALCOOL DE MENTHE
CONCENTRÉ
PEYRONNET
Boisson hygiénique et Rafraîchissante
Gros : 110, Chemin de Pessac,
DETAIL PARTOUT
Bordeaux.

Tribunal civil de 1re instance de Pau

ETUDE
de Me Germain CHATEAU,
Avoué, 23, rue Tran, 23, à Pau

Extrait de Jugement de Divorce

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Pau, le douze février mil neuf cent seize enregistré et signifié, à suite de l'accomplissement des formalités de la loi et notamment de celles prescrites par les décrets moratoires, à la requête de Monsieur Louis Darcet, boulanger, demeurant et domicilié à Pau, 38, rue de la Préfecture, demandeur, ayant Me Chateau pour avoué. D'une part.

Contre la dame Fanny Jacques, sans profession, épouse du dit sieur Louis Darcet, domiciliée de droit avec lui à Pau, mais actuellement sans domicile ni résidence connus en France, [illegible] d'autre part.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux Louis Darcet au profit de Monsieur Louis Darcet, [illegible] à Pau, [illegible] à Pau, [illegible] à [illegible] 14 juin [illegible]

[illegible]

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
ATELIERS SPECIAUX DE REPARATIONS
Garanties sur Facture - Prix de Fabrique
AUX OUVRIERS RÉUNIS
PAU — 23, Rue Garnot, 23 — PAU

Les seuls véritables fondés à Pau en 1906 ; ayant le personnel spécialement organisé et outillés pour exécuter pendant la guerre et dans les 24 heures, toutes réparations à des prix défiant toute concurrence.

Grand choix de **Réveils Réclame,** depuis 2 fr. 70 (exclusivement Français), répassés et réglés, depuis 3 fr. 50 ; Garantis de 1 à 5 ans, de 4 fr. à 18 fr..

Modèles assortis avec platines et ressorts en barrillets de 6 fr. à 12 fr., se remontant à droite, à sonnerie répétition heures et demi de 10 à 20 fr. (avec écrin).

Montres tous genres, qualités réclame de 3 fr. 05 à 7 fr., garanties, repassées et réglées ; avec bracelet cuir, acier depuis 7 fr. pour dames, en argent, depuis 10 fr.

Chronomètres Rieota les meilleurs, les moins chers. **Orion Zénith.** La maison répare, montres pendules de précision et compliquées ; achète or, argent, platine, diamants.

Verres de montres doubles à.....	0 10
Grands ressorts depuis.....	1 »
Nettoyage de montre.....	1 50
Nettoyage de réveil.....	1 25
Nettoyage de Pendule sans sonnerie.....	2 »
Nettoyage de Pendule avec sonnerie.....	3 »
Axes et Cylindres depuis.....	2 »
Soudure de bijouterie, depuis.....	0 15
Soudure à l'or depuis.....	0 50
Agrandir ou rétrécir bague or, depuis.....	3 50

AVIS. — Notre maison ayant supprimé ses ateliers (Place Gramont-Rue Tran, 30), on n'est AUX VERITABLES OUVRIERS RÉUNIS que 23, Rue Garnot, 23 (en face les Halles Centrales)

INSTRUMENTS DE PESAGE
E. JOHN & Fils
COFFRES-FORTS

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la **Jouvence de l'Abbé Soury.**

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.

Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies, 4 fr. le flacon, 4 fr. 60 franco gare. Les 3 flacons 12 fr. franco, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER,** à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

VENTE DE MEUBLES
d'Occasion et Neufs
Antiquités - Modernes - Actuel - Echange
OBJETS POUR CADEAUX
JULES COUX
42 et 44, Rue de la Préfecture, PAU
PRIX RÉDUITS

FAITES RELIER VOS LIVRES
Chez CASALIS, 15, Rue des Cordeliers, PAU
Achat & Vente de LIVRES ANCIENS & MODERNES
[illegible] — CARTES POSTALES